

Lutter, c'est vivre.

VICTOR HUGO.

LE PAYS

Fût-on cent millions d'esclaves, je suis libre.

VICTOR HUGO.

9ème Année — No 18

REDIGE EN COLLABORATION

Cinq Sous le Numéro

UNE LEGISLATION IMMEDIATE S'IMPOSE

Il faut protéger les intérêts de nos conscrits et de leurs familles. — Le moratorium. — Une session de la législature provinciale devrait être convoquée d'urgence. — Le réveil des plus nobles aspirations et des plus belles qualités qui caractérisent notre race. — Le peuple de cette province réaligne maintenant que nous sommes en guerre. — Que nos députés culotteurs de pipes fassent enfin quelque chose d'utile.

Nous disions la semaine dernière que ce que nous déplorions le plus à l'heure du suprême effort de l'autoctone pour essayer de vaincre la démoctrie, au moment où notre jeunesse est appelée en masse pour voler au secours de la liberté en danger, ce qui signifie pour nous de plus durs sacrifices, c'était de voir notre province à la dérive sans chefs, sans boussols et sans aspirations. Depuis, rien n'a bougé en haut lieu, mais les événements se précipitent et nous indiquent clairement que nos hommes publics, en cette province, n'ont pas une minute de plus à perdre s'ils veulent continuer à mériter la confiance du peuple et prévenir d'irréparables désastres.

Il s'agit maintenant de protéger les intérêts des conscrits qui vont aller se battre pour nous et pour la cause de la liberté mise en péril par l'agression de la plus redoutable puissance autoctarique qui existe encore dans les temps modernes. Le moratorium s'impose tout de suite pour cette catégorie de citoyens, et le pouvoir central ne pouvant légiférer dans ce sens, sans empiéter sur les droits des provinces, l'accomplissement de ce devoir patriotique appartient aux législatures provinciales, à la législature de Québec, pour ce qui nous concerne.

Il ne faut pas oublier que nous sommes en guerre et trop longtemps on a semblé l'ignorer en cette province. C'est ainsi que depuis bientôt quatre ans nous avons négligé de nous préparer à toute éventualité et que nous sommes pris aujourd'hui, pour ainsi dire, au dépourvu. Celui qui jette les yeux, par exemple, sur le tableau des ventes par le shérif, est stupéfié de notre imprévoyance en y trouvant la preuve des perturbations qui menacent notre vie économique et qu'on aurait pu éviter dans une certaine mesure.

Par le fait des modifications faites à la loi du service militaire, cette situation s'en trouve aggravée à tel point qu'une législation immédiate s'impose pour empêcher la ruine complète de milliers d'individus, au profit d'accapareurs s'engraissant du sang des autres et de la misère des familles privées de leurs soutiens.

Combien de ceux qui sont appelés sous les drapeaux avaient contracté des obligations qu'ils sont temporairement dans l'impossibilité de remplir? Un jeune pharmacien, que nous connaissons, qui avait signé un bail de cinq ans avec le propriétaire de l'immeuble où était située sa pharmacie, vient d'être appelé à la caserne, et c'est un cas entre mille. D'autres avaient acheté des propriétés à titre de possesseurs provisoires, c'est-à-dire que s'ils ne pouvaient rencontrer leurs paiements à l'échéance, le contrat de vente se trouvait annulé au bénéfice du vendeur qui gardait, comme dédommagement, l'argent déjà versé sur le prix convenu, et aujourd'hui ils ne peuvent continuer ces paiements parce qu'ils doivent abandonner leur commerce ou leurs situations pour s'enrôler dans l'armée. Il y en a, par exemple, qui ont payé \$5,000 sur une propriété de \$10,000 et pour qui la perte de ce montant constituerait une ruine complète. N'est-il pas juste que ces baux soient annulés et ces paiements suspendus, dans l'intérêt de la société, le contrat de vente se trouvant annulé au bénéfice du vendeur qui gardait, comme dédommagement, l'argent déjà versé sur le prix convenu, et aujourd'hui ils ne peuvent continuer ces paiements parce qu'ils doivent abandonner leur commerce ou leurs situations pour s'enrôler dans l'armée.

Notre législature provinciale ne saurait permettre la chose et nous avons confiance qu'elle ne le permettra pas. Nous lui demandons donc de se réunir immédiatement en session d'urgence pour réparer le mal qu'a déjà causé son inaction et prévenir des maux plus grands. Nos députés culotteurs de pipes peuvent bien se déranger et faire, pour une fois, quelque chose d'utile, quand leurs électeurs qu'ils

ont endormis en s'endormant eux-mêmes, se réveillent brusquement à l'appel du clairon et n'ont pas le temps de mettre ordre à leurs affaires. Cette session d'urgence devrait même rester ouverte en permanence, avec des ajournements et des reprises selon les besoins du moment.

Les circonstances n'exigent pas encore l'application d'un moratorium absolu de celui qui fut proclamé en France, mais tout simplement d'adopter une législation accordant aux juges de la cour supérieure le pouvoir d'annuler les baux, de suspendre les paiements et de décharger les conscrits de toute obligation contractée antérieurement à leur entrée dans le service, conditionnellement ou pour un temps limité, selon la preuve faite devant eux. Ainsi il ne saurait y avoir de fraude ni d'abus, pas plus d'un côté que de l'autre, et personne ne pourrait s'en plaindre, sauf les misérables d'une rapacité égale à celle des Témardiers, de tous les temps, parcourant la nuit les champs de bataille pour dépouiller les morts.

Le ministre de la milice, M. McBurn, ces jours derniers, devant la Chambre des Communes, a adressé des félicitations aux jeunes gens de la province de Québec, pour la bonne volonté qu'ils mettent à se conformer à la loi, depuis que le nouvel ordre en conseil modifiant l'acte du service militaire a été mis en force. L'événement confirme ce que nous disions, que nous valons mieux que la réputation qu'on nous a faite et que si notre effort n'avait pas été jusqu'ici, ce qu'il aurait dû être, nos dirigeants en étaient seuls responsables.

Mais ce n'est pas pour cela que ce changement d'attitude, de la part de notre jeunesse nous réjouit surtout. C'est parce que nous y voyons notre relèvement national, une mentalité nouvelle surgir de l'engourdissement du passé, le réveil des plus nobles aspirations et des plus belles qualités qui caractérisent notre race, une promesse d'achèvement vers un avenir meilleur parce que nous nous serons trempés dans l'épreuve et comités enfin le prix de la liberté.

Si des mauvais bergers nous ont égarés longtemps sur les routes tortueuses, politiciennes véreuses et sans envergure, exploitateurs de préjugés, marchands de sable à aveugler les grands enfants que nous sommes, pour mieux nous immobiliser dans le sommeil de la pensée, maintenant que nous avons retrouvé le droit chemin, nous en ferons justice et le soleil de demain dissipera les ombres qui s'élevaient sur nos destinées.

Malgré que nos chefs aient négligé jusqu'ici de nous donner une direction et se taisent encore, notre province qui était à la dérive, s'est ressaisie. Le peuple qui manquait de boussole, y a suppléé par son gros bon sens. Ces descendants de Français, parce qu'on leur avait enseigné la haine de l'Angleterre et le mépris de la France moderne, ne savaient plus de quel côté tourner la tête, mais la nécessité leur a fait comprendre qu'ils signoraient eux-mêmes, et maintenant ils savent où est le devoir, où est le salut.

Mais ces jeunes conscrits et leurs familles se montrent peut-être d'une grande sévérité pour notre clergé et pour nos hommes publics qui, jusqu'à ces derniers jours, les ont abandonnés à leur sort, sans un mot d'encouragement, sans une parole qui réconforte. Et maintenant, si on ne les laisse se débattre dans des embarras financiers, si l'on ne fait rien pour protéger les intérêts de ceux qui partent et mettre en même temps à l'abri de la misère ceux qu'ils laissent derrière eux, ils seront en droit de condamner sans merci les chefs politiques et la députation de cette province.

Le peuple de cette province comprend maintenant que nous sommes en guerre. Notre députation qui, d'ordinaire, aime mieux suivre la foule que de la diriger, va-t-elle le comprendre à son tour et se conduire en conséquence?

Jacques Vaillant.

LE JESUITISME ET LA LOI

La "Presse" de mardi, citait le cas d'un conscrit qui invoquait des fiançailles religieuses pour demander son exemption du service militaire.

Ce conscrit était marié, mais le mariage avait eu lieu à une date plus rapprochée que celle fixée par la loi militaire. Or le dit conscrit s'était fiancé antérieurement devant un prêtre, et on a fait entendre un jésuite, son frère, pour prouver que le droit canon oblige au mariage en pareil cas.

Et le confrère ajoute que c'est une des 4 ou 5 causes du genre qui ont été entendues depuis le commencement de la mise en vigueur de la loi du service militaire.

C'est bien là du pur jésuitisme ou nous n'y entendons rien. Malgré tout l'intérêt que nous inspire ce conscrit et les trois ou quatre autres, dont la "Presse" néglige de nous renseigner sur ce qu'il advint de leurs demandes d'exemptions appuyées sur un motif, nous ne pouvons nous empêcher de trouver que c'est à abuser ainsi malhonnêtement du droit canon pour échapper à l'impôt, et le désagrément d'avoir à aller affronter le feu des canons de Guillaume. Puisqu'Antoine oublia l'empire du monde dans les bras voluptueux de Cléopâtre, on peut tout de même exécuter ses conscrits canadiens, qui ont beaucoup moins à perdre, de vouloir prolonger les délices de la lune de miel en cherchant à éluder la loi par tous les moyens possibles. Mais le jésuite et le prêtre qui se servent de la religion pour une telle fin sont sans excuse. Eux qui ont pour mission d'enseigner la justice, ils essaient de la frustrer à l'égard des autres conscrits dans le même cas, mariés après la date spécifiée dans la loi, mais qui n'ont pas eu la prudence de se fiancer canoniquement quelques mois d'avance, ou qui n'ayant pas le bonheur d'appartenir à la religion catholique, n'étaient pas en mesure de le faire.

Les promesses d'union échangées entre amoureux par un soir d'été, sous les étoiles, ou sur un divan capitonné de boudoir où les soupirs et les tendres aveux troublent seuls le silence, sont aussi sacrées et valent tout autant pour lier deux êtres, au point de vue humain, que les fiançailles religieuses, qui ont été bien souvent rompues, quoi qu'on en dise.

Mais c'est le propre du jésuitisme de toujours chercher à contourner la loi, de biaiser en toute chose au lieu de suivre la ligne droite, même lorsqu'il s'agit de l'interprétation des Ecritures.

HUMOUR BRITANNIQUE

La femme. — C'est le savetier qui réclame ce que tu lui dois pour réparation de tes chaussures.

Le mari. — Dis-lui que ce n'est pas encre son tour. Je n'ai pas payé le cordonnier qui les a faites.

CONFERENCE

Le Dr A. de L. Thierrien, de l'Oratoire, donna une conférence, dans le sous-sol de l'église du Rédempteur, angle des rues Sherbrooke et Cartier, jeudi soir, le 9 mai à huit heures. Sujet: "L'Immortalité de l'âme". L'entrée est libre, tous sont cordialement invités.

Les privilèges n'ont plus leur raison d'être

Il faut abolir les exemptions de taxes accordées aux institutions religieuses. — La situation financière de la ville de Montréal exige que chacun fasse sa part. — Il n'y a pas de raison pour que ce soient toujours les mêmes qui paient et que les autres se contentent de recevoir.

Nos nouveaux administrateurs ont jugé que pour faire face aux besoins pressants de la ville de Montréal, il faudra augmenter de 45c par \$100, la taxe sur la propriété foncière. Ainsi les propriétaires, qui payaient déjà de lourds impôts vont se trouver dans une situation pire qu'avant, alors que le coût des réparations aux immeubles a presque doublé et que le prix de la nourriture, du vêtement et de toutes choses nécessaires à la vie augmente chaque jour. De là l'obligation d'augmenter en même temps le prix des loyers, ce dont la classe pauvre, la classe ouvrière, souffrira davantage que la classe riche.

En même temps, les sacrifices qu'on nous demande de consentir pour assurer la victoire des alliés et le triomphe de la démocratie tendent à l'application absolue de ce principe que chaque citoyen doit faire sa part, que les privilèges n'ont plus leur raison d'être, que devant la loi le devoir national et l'humanité menacent de la perte de sa liberté, nous sommes tous égaux.

Le moment est donc bien opportun pour demander à ce que les charges qui pèsent sur les contribuables de la ville de Montréal soient réparties également et qu'il n'y ait plus de privilèges d'aucune sorte. Or le pléffire de la propriété non imposable dans la ville de Montréal, \$6000 à l'heure actuelle à \$205,000,000, sur un total de \$818,000,000. Et si l'on retranche de ce chiffre de \$205,000,000 la valeur des propriétés appartenant aux gouvernements fédéral et provincial et à la municipalité de Montréal, il reste pour environ \$127,000,000 de propriétés exemptées, détenues par le clergé catholique et protestant, y compris les églises et les institutions religieuses de toutes sortes. De ce chef même la ville pourrait retirer un revenu d'un demi de deux millions, annuellement.

Nous croyons donc qu'il est pas juste de faire peser le fardeau de la taxe sur les pères de famille quand des institutions religieuses qui sont fort riches ne paient rien pour les services d'utilité publique dont elles bénéficient comme les autres et souvent plus que bien d'autres. Ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre la solidarité humaine au moment de la crise la plus sérieuse que notre pays ait encore eu à subir, à l'heure où la gêne et la misère menacent un grand nombre de foyers.

Et ces institutions religieuses ne peuvent invoquer la pauvreté pour se soustraire aux obligations imposées aux sociétés civiles et aux citoyens. Elles sont riches et, par conséquent, en état de verser dans la caisse municipale leur quote-part de contribution à l'administration de la ville de Montréal. Du reste, elles possèdent des sources de revenus inépuisables qui leur sont assurées et par la loi et par la générosité des fidèles.

Beaucoup de ces institutions font oeuvre de charité et d'éducation, nous objectera-t-on. Mais pour la charité comme pour l'éducation, c'est encore le public qui paie. L'ouvrier dont le loyer a été augmenté, en raison de l'augmentation de la taxe sur la propriété foncière, lorsqu'il va au cinéma, par exemple, chercher quelques heures de distraction bien légitime après le labeur de la journée, ou le dimanche, pour se reposer des fatigues de la semaine, paie la taxe sur les amusements, destinée aux institutions de charité qui sont beaucoup plus riches que lui. Ne serait-il pas juste qu'une partie de ce qu'il donne ainsi soit appliqué à contribuer à diminuer le coût de son loyer de quelques dollars, par l'abolition de l'exemption de taxe des institutions religieuses, dégageant le propriétaire laïque d'une partie du fardeau de l'impôt municipal?

Il n'y a pas de raison pour que ce soient toujours les mêmes qui paient et que les autres se contentent de recevoir. D'autant moins que ces institutions privilégiées se refusent à faire connaître l'état de leurs affaires, se retran-

L'UNION SACREE DEVANT L'ENNEMI

Les journaux de France nous apportent des détails sur le bombardement de Paris.

Un obus tomba sur l'Eglise St-Gervais et fit un grand nombre de victimes. Cet acte brutal mit en pleine lumière la largeur d'esprit des chefs des différentes églises de France.

Ainsi le lendemain le grand rabbin Israël Lévi envoya au cardinal Amette la belle lettre suivante: "Eminence, "Je me fais l'interprète de tous mes coreligionnaires français en vous disant la part que nous prenons au deuil qui frappe tant de familles dévastées par une barbarie sacrilège. Confondus en ce moment dans les mêmes angoisses et les mêmes espérances que nos frères chrétiens, nous le sommes aussi dans la pitié et l'indignation au spectacle d'un forfait qui semble avoir voulu insulter ce que qu'il y a de plus sacré. Comme autrefois le grand-prêtre Zacharie, assassiné dans le temple du Seigneur, les innocentes victimes de la lâcheté sanguinaire de l'ennemi, tombées dans un maison de prières, orient vers le ciel."

Le même jour toutes les Eglises protestantes par l'intermédiaire de leur président M. E. Gruner, adressaient au même cardinal l'éloquent protestation suivante: "Eminence, Les sentiments d'intime fraternité qui nous unissent à tous ceux qui, en cette semaine sainte, revivent les heures d'agonie du Christ rédempteur, nous pou-

sent à vous exprimer la profonde et chrétienne sympathie que nous ressentons pour les innocentes victimes de l'odieux attentat qui est venu décimer les frères et sœurs réunis pour commémorer, dans le recueillement et la prière, les souffrances et le suprême sacrifice de Notre-Seigneur.

L'horreur d'un tel forfait en ce jour, que tout chrétien digne de ce nom se sent poussé à consacrer à l'humiliation et à la prière, soulève d'indignation notre conscience et nous nous sentons pressés de venir vous dire, au nom de tous les protestants de France, la part que nous prenons à votre douleur.

Que Dieu, dans sa miséricorde, veuille consoler toutes ces familles en deuil et recueillir les âmes de ceux qui ont trouvé une mort éternelle au cours de ce service consacré au souvenir de Celui qui a donné sa vie pour les péchés du monde.

Veillez agréer, monseigneur, l'assurance de notre profond respect.

Le président: E. GRUNER.

Or au moment où l'Eglise juive et les Eglises protestantes de France, le lendemain même du crime adressaient aux catholiques français leur protestation, l'archevêque Bruchési, de propos délibéré, pour bien marquer son mépris, de toute union sacrée devant l'ennemi, insultait les protestants en leur reprochant stupidement la belle simplicité de leur église.

On ne peut pas être plus misérable!

Patriote.

L'armée anglaise

Depuis le commencement de la grande offensive allemande, l'armée anglaise a eu à faire face à d'innombrables divisions ennemies qui sont venues se jeter sur ses lignes sans parvenir à les briser.

Les soldats de Haig, naturellement, ont dû céder du terrain devant des forces trop supérieures en nombre et sans cesse renouvelées par des troupes fraîches. Mais pas un instant ils n'ont perdu courage, ils n'eurent pas une minute de défaillance. Par des contre-attaques furieuses ils ont même réussi à récupérer des positions qu'ils avaient été obligés d'évacuer. Et les pertes énormes qu'ils ont infligées aux Allemands démontrent avec quelle énergie raisonnée et quel héroïsme ils se battent.

Toute comparaison entre l'armée anglaise et l'armée française, serait odieuse en ce moment, ne pouvant avoir d'autre objet que de créer des divisions au sein des deux grandes et nobles races peuplant notre pays. Ceux qui ont tenté de le faire se taisent maintenant et leur silence est un aveu de leur mauvaise foi, puisqu'ils n'ont pas le courage de leur opinion à présent que toute querelle de race n'a plus la moindre chance de succès.

Nous qui avons salué avec enthousiasme les immortels héros de la Marne et de Verdun, où l'armée française a donné au monde la mesure de sa traditionnelle vaillance, nous saluons maintenant avec non moins d'enthousiasme l'armée anglaise, qui le dos au mur, selon le mot désormais

historique de son général en chef, soutient l'assaut furieux des hordes teutonnes que Guillaume jette sur elle, sans tenir compte des pertes affroyables subies, pour tâcher d'en finir avec cette "méprisable petite armée", qui est devenue une grande armée déterminée à vaincre ou à mourir.

"NO POPERY"

Sous ce titre, M. Omer Héroux, dans le *Dévoir*, publie un article en réponse au *Times*, le principal journal de Lord Northcliffe, accusant le Vatican de faire le jeu de l'Allemagne.

M. Héroux trouve que l'article du *Times* est rempli de diabolique astuce, ce qui le dispense d'y répondre par des arguments appuyés sur des faits démontrant que le Pape, depuis le début de la guerre, a défendu énergiquement l'opprimé contre l'oppresseur.

La preuve du contraire est trop évidente pour qu'il soit possible de la renverser. Aussi M. Héroux trouve-t-il plus commode, et surtout plus habile, de parler de conspiration contre l'Eglise de Rome et de prétendue tentative de rétablissement des lois pénales contre les catholiques de tout le Royaume-Uni.

Si l'astuce des bedeaux tels que M. Héroux, ne peut être qualifiée de diabolique, au sens catholique du mot, elle n'en est pas moins remarquable.

SONNET DES TEMPS FUTURS

Maxime Sévère

Un de nos meilleurs poètes, dit "l'Action", nous envoie éditamment sonnet, qui rappelle le plus célèbre de José-Maria de Heredia, sur Paris après la guerre:

L'église est en ruine en haut du promontoire Et la mort a mêlé dans ce faux terrain Les gens de pauvre chair et les héros d'airain Dont le pavé battu ensevelit la gloire.

Seul, parfois, un marchand, menant son cheval à boire, De sa trompette où soufflent un refrain taubourien Emplissant la rue calme et ne pensant à rien Sur les vitrines passe, en silhouette noire.

Le ruisseau fraternel et tendre aux nouveaux gueux Fait, à chaque printemps, voix si vainement donnée, Au vieux granit brisé, verdir une autre mousse.

Mais l'Homme, indifférent aux actes des autres Ecoute sans frémir du fond des nuits serènes Paris qui se lamente en pleurant les siennes...

Le crois-tu, ô poète ?..

Protégez votre Vue

EN ALLANT AU

SALON D'OPTIQUE CANADIEN

Dirigé par un optométriste de première classe, qui vous examinera la vue d'après les méthodes les plus modernes, et vous fixera des LUNETTES, BINOCLES et autres accessoires munis de verres sphériques, toriques ou cylindriques convenables à votre vue. Travail garanti de premier ordre, à des conditions à la portée de toutes les bourses.

Ouvert, de 8.30 a.m. à 8.30 p.m.
Le dimanche, de 2.00 à 5.00 p.m.

SALON D'OPTIQUE CANADIEN

290, SAINTE-CATHERINE EST, MONTREAL
EDIFICE DANDURAND (près Saint-Denis.) Tél.: Est 2862

LE TEMPS DES APOTRES EST PASSE

Que ceux qui nous enseignent le mépris des richesses commencent par nous donner l'exemple

Le "Droit", d'Ottawa, continue à pleurer sur les turpitudes du siècle, dans une série d'articles intitulés: "Vers le paganisme."

Dans l'un de ces articles, que nous avons sous les yeux, ce journal s'inspire de "Faust" pour dénoncer la puissance de l'argent, contre laquelle, nous dit-il, Notre Seigneur Jésus-Christ s'est élevé avec le plus d'énergie.

D'après l'organe des blessés de l'Ontario, c'est à cette puissance que l'humanité doit tous les maux qui l'affligent dans les temps modernes: l'immoralité de notre époque, l'école neutre, la guerre. Et il nous rappelle que l'Eglise enseigne aux chrétiens que les richesses, les honneurs, la puissance terrestre, ne doivent être que des intérêts secondaires, puisque Dieu a vécu dans la pauvreté et a fait de la pauvreté une vertu.

Nous sera-t-il permis de faire remarquer à ce confrère, que ceux qui ont pour mission d'enseigner le mépris des richesses aux fidèles, sont les premiers à leur donner le mauvais exemple. Sans parler des Sulpiciens, millionnaires à Montréal, combien de communautés religieuses accumulent sans cesse des richesses. L'on admet même dans les milieux les plus dévots, avec une satisfaction qui est un défi jeté à la pauvreté des laïques en général, que notre clergé est surtout fort et redoutable parce qu'il est riche, parce qu'il possède cette puissance de l'argent que le "Droit" qualifie de fleau du genre humain.

A côté des masses s'élèvent de majestueuses églises, par toute la province de Québec. Nos prélats habitent des palais somptueux, et le plus petit curé de campagne vit comme un prince, comparativement à l'existence laborieuse et souvent misérable de ses paroissiens. On aura peine à nous convaincre que tout ce luxe est nécessaire pour enseigner l'amour de Dieu aux hommes et qu'il est dans les desseins du Créateur de tondre ceux qui travaillent au bénéfice de ceux qui ne font rien.

Le temps des apôtres est passé. De nos jours on n'entre pas dans les ordres et on ne se destine pas à la prêtrise sans quelque souci de son bien-être matériel, sans avoir songé aux avantages découlant d'une telle vocation: avenir assuré, pas de labeur pénible, pas d'obligations de famille, perspective d'avancement dans la hiérarchie ecclésiastique comme appas à l'ambition, satisfactions d'amour-propre assurées à l'orgueilleux pontifiant devant un peuple agenouillé. Il ne s'agit plus d'aller au désert chercher la faim et la soif, creuser son trou dans le sable pour méditer plus à son aise sur les grands mystères de l'au-delà, tout en fuyant les tentations qui rabaisissent l'âme au niveau des besoins charnels. On veut bien parler de la sainteté des anachorètes, mais quant à imiter leur exemple, c'est une autre affaire. Les temps sont changés et il faut être de son époque.

A Rome, au Vatican, on n'a jamais méprisé l'argent, que nous sachions. La pompe des cérémonies qu'on y célèbre, attire les étrangers de toutes les parties du monde, visitant l'Italie, sans parler des catholiques fervents et fortunés qui s'y rendent en pèlerinage. Et ceux qui s'y sont rendus pour obtenir une audience du Pa-

pe ou simplement des cardinaux de l'entourage immédiat du Souverain Pontife, savent combien cela leur a coûté. Et l'on ne paye pas avec des prières à Rome. C'est une monnaie fort peu précieuse et avec laquelle on n'ouvre pas les portes.

Après cela, comment le "Droit" peut-il s'attaquer à l'école neutre, obligatoire, parce que cette école donne aux enfants une instruction pratique, leur procurant les connaissances nécessaires pour bien gagner leur vie et faire de l'argent? Comment peut-il ériger la pauvreté en vertu, quand ceux qui, par état, devraient être vertueux, ne l'acceptent pas pour eux-mêmes?

Du reste, s'il est vrai que l'argent fait commettre bien des bassesses, bien des injustices et bien des abus, il ne s'en suit pas de là qu'il ne sert qu'au mal. De grands biens résultent aussi de la richesse dans l'ordre moral, tout comme au point de vue matériel. Le progrès, dans toutes les sphères de l'activité humaine, en découle, et sous le régime démocratique, particulièrement, à cause de la répartition plus équitable des biens de la nation, les pays les plus riches sont les plus éclairés, les plus progressistes et, partant, les plus heureux.

D'autre part, la pauvreté qui confine à la misère et y aboutit fatalement, dans la plupart des cas, maintient l'ignorance et produit tous les maux qui s'en suivent. Le vieux proverbe qui dit que la misère est la mère de tous les vices, est toujours vrai et le sera toujours. Le vol, la prostitution, le meurtre surgissent généralement des milieux les plus misérables et les plus ignorants; l'armée des hors la loi, des criminels, se recrute chez les malheureux que la nécessité étire à la gorge; la bête humaine se déchaine et mord sans pitié surtout lorsqu'elle ignore comment elle existe et pourquoi elle souffre.

Mais ce n'est pas au pendu que la misère a conduit au gibet, ce n'est pas à la fille qui, pour manger et se vêtir, est descendue au ruisseau fangeux de la débauche, que ce journal s'intéresse. La misère humaine lui est indifférente, il n'en parle pas. Les gémissements des victimes du paupérisme sont étouffés au seuil de ses bureaux de rédaction, que ne franchissent que les plaintes des prétendus blessés de l'Ontario, pour lesquels il affecte une sollicitude toute aussi vigilante qu'intéressée. Il est comme ces politiciens qui dénoncent les scandales de l'adversaire avec une indignation proportionnée au prix de leurs discours; il est comme ces bons apôtres qui nous disent: Vous allez vous damner avec votre argent, donnez-nous-le afin que nous en fassions un pieux usage.

L'argent donne plus que le bien-être, il crée l'indépendance. Et c'est peut-être pour cela que le "Droit" le redoute et ne veut pas qu'il y en ait en trop de mains. Car la proportion des révoltés que la misère engendre, est infime à côté de celle des malheureux soumis à la direction qu'on leur impose parce que courbés sous un fardeau trop lourd pour oser relever la tête, et se contentant de promesses illusives comme gage de leur obéissance.

Il est bien beau de dire que l'es-

sence même du christianisme est d'élever l'homme au-dessus de cette terre. Malheureusement quand on veut l'élever trop haut ainsi, invariablement on l'échappe et le malheureux vient s'aplatir sur le sol. On ne saurait changer la nature humaine et: "Qui veut faire l'ange, fait la bête", a dit Pascal. Il faut prendre la vie telle qu'elle est, qu'on le veuille ou non, de gré ou de force. Si nous détournons la tête des richesses qu'elle nous offre, c'est la griffe de l'indigence qui nous saisit par derrière.

Le roman d'un jeune homme pauvre n'est beau qu'au théâtre. Et encore, ne s'agit-il que d'un jeune homme pour qui l'amour efface la pauvreté. Il ne s'est pas élevé au-dessus de la terre, c'est-à-dire, puisqu'il accepte la tendresse de la femme et la joie physique qu'elle donne. Pourtant ce n'est pas un païen. Mais le "Droit" n'ayant pas traité ce point de vue de notre achèvement vers le paganisme, n'y insistons pas davantage.

Ce journal n'ignore pas plus que nous que le but de la vie, chez les païens, tout comme chez les chrétiens, n'était pas seulement d'accumuler des richesses, malgré qu'il nous laisse entendre le contraire. Les oeuvres impérissables qu'ils nous ont léguées à travers les siècles, sont là pour nous le prouver surabondamment. Ces païens, on les a beaucoup calomniés, et ceux qui commentent aujourd'hui les mêmes fautes qu'on leur reproche, sont les premiers à leur jeter la pierre. C'est ainsi que l'on sème l'effroi dans la mare aux grenouilles (dont les coassements pouvaient devenir gémissants).

Ce ceux dont notre confrère d'Ottawa défend la doctrine de pauvreté et d'humilité, commentent par nous donner l'exemple. Nous verrons ensuite ce que nous aurons à faire.

Jean Pickford

LA BOITE DE PANDORE

Q. — Voulez-vous me dire si je puis avoir recours à la loi pour me faire rembourser des dommages que m'ont causés les démanagements. Imaginez-vous qu'en tournant un coin de rue la voiture a viré à l'envers. Les cordes ont cassé et toute la bastringue est venue s'écraser sur le pavé. Mon lit de plume s'est trouvé défoncé et le neigeait du duvet d'oie comme dans un giboulée de mars. Les plaques du poêle se mirent à dégringoler la côte comme des cerceles de baril et les petits garçons par derrière pour les attraper. Dans cet accident ma belle-mère a eu un oeil de crevé — son portrait j'entends — c'est assurément plus triste, parce qu'on ne peut le remplacer par un oeil en verre. Mon sucrier en verre taillé est devenu comme un chat de gouttières les deux oreilles arrachées et le couvercle brisé; mon gréiron qui servait à me mettre en communication avec les esprits a en son unique patte cassée et mon buffet est veuf de sa belle glace biseauté, sans compter tout ce que je me suis fait voler. Chaque personne charitable qui s'est empressée de venir en aide aux hommes de charge pour sauver les épaves de mon ménage, a mis quelque chose qui m'appartenait dans sa poche ou sous son paletot. Enfin si vous voyez mes pauvres meubles écopés jetés pêle-mêle dans ma maison, dans un tohu bohu indescriptible, vous croirez que les boches ont passé chez moi. Pourquoi dois-je payer les pots cassés, quand ce n'est pas moi qui ai causé les dégâts? Les démanagements, il me semble, doivent être responsables des pertes matérielles que j'ai subies, je ne compte pas les peines morales que j'ai endurées durant cette journée comme il n'y en a pas de pire dans l'enfer. Car il n'est pas dit dans l'enfer de Dante que le prince des démons se plaise à faire démanager les damnés. Il ne les oblige pas d'brasser annuellement leurs paillasses de tisons, à changer de géhenne, à transporter leurs grils et leur rotissoire, à varier la monotonie éternelle de leur horizon. Il faut rendre cette justice au diable, qu'il n'a inventé ni la guerre, ni les démanagements. Quand pousse par l'épée flamboyante de St-Michel, il a préféré une fosse de bitume, de souffre, de gaz et de feu, plutôt que de défendre ses positions. Il a laissé le Ciel sans tambour sans trompette et n'a emporté ni ses cliques ni ses claques. Les échevins, quand ils parent, enlèvent leur pupitre, Lucifer a laissé dans le ciel sa stalle et son lutrin. Le plus diable n'est pas celui qu'on pense, et ceux qui ont fait ce jour de suite et de pensière qui s'appelle le premier mai, méritent qu'on les maudisse! Ils nous font prendre la civilisation en horreur. Vive la tente et la

lutte des esquimaux! Qu'on nous rende à l'âge du silex et de la pierre à feu! Qu'on nous délivre du "home" qui se met en caisse et qu'on promène sur nos épaules à époques fixes, à la sueur de notre front, comme Sisyphé écrasé sous le poids de sa montagne! Tenez, le soir du premier mai, j'étais toute bleue des poques de mon mobilier. Je portais en moi la mauvaise humeur des choses qu'on sort de leur quietude possédée et qui vous font grise mine quand vous les dérangez de leurs coins familiers. Les fauteuils éventrés, débarrassés de leur voiles qui "des ans réparaient l'irréparable outrage" m'apparaissent hideux avec leurs entrailles d'étonnes et le serpent de leurs tripes en fil de fer. Les vieux bahuts la peau craquée, faisaient la grimace de partout. Un nuit dans un cauchemar, je les vis danser autour de moi comme les sorciers des cavernes de Walpurgis. Le porte-chapeau coiffé de ce vase, débarrassé de ses anses, auquel il ne manque qu'une pointe sur le dessus pour qu'il soit un casque allemand, enlacé avec une grosse commode qu'il faisait tourner comme une toupie. Les soliveaux lâchaient leur plafond pour venir tourbillonner avec des armoires à glace. Et c'était partout des accouplements d'êtres bizarres, informés "baquaisés" et gnomes, chaudières prises dans un seuil que chacun tirait de son côté sans parvenir à les déprendre comme les chiens de la rue, fauteuil antique bien conservé dans les bras d'une vulgaire chaise Morris, étalée en des poses lubriques à donner des mauvaises pensées à M. l'abbé Damour. De blanches couchettes pudiques qu'on avait toujours vues enveloppées de mousseline, avaient les pattes en l'air comme des hystériques. Un gros poêle se collait impudemment à une toilette émaillée en blanc et la coiffait de ses yeux mornes. Ah! si ma pauvre tête ne s'est pas mise à démanager elle aussi après ce rêve apocalyptique, c'est par une permission spéciale de St-Expédit que j'ai songé à invoquer au plus "heureux" de mon démanagement. Elle n'a certes pas mis de nouvelles pattes à mes meubles, ni posé des têtes à mes bonshommes décapités, mais elle m'a empêché de me casser la tête sur le mur. C'est pourquoi je lui en témoigne publiquement ma reconnaissance. — Coeur de suie.

R. — Vous avez eu raison cher ami, tout ce qu'il y a à faire dans ces moments de crise sismique, c'est de se jeter à genoux et de prier. Les Québécois, quand ils voient que la tempête fait rage et que leur barque n'avance ni ne recule, lâchent les rames et s'écrient: Laissons border! Le démanagement, c'est un abès qui érève, il faut que tout le pus s'écoule de la plaie. Détournez les yeux, bouchez-vous le nez, mais il est nécessaire que toute cette saleté sorte! Le père Couture y verra la preuve que l'homme fut créé à l'image de Dieu. L'éternel fit le déluge, le tremblement de terre et le chaos, "l'homme borné dans sa nature, infini dans ses rêves". Ne crâ que la guerre et le démanagement... Il faut être malheureux, paraît-il, pour goûter le bonheur et se salir afin d'éprouver la volupté d'être net. La série de nos démanagements n'est pas finie. Nous ne sommes qu'à termes ici. Il nous faudra bientôt payer bagage et s'en aller, éternels nomades que nous sommes, habitant un nouveau local. Mais nous n'emporterons que ce que la rouille ni les vers ne peuvent manger, bonne précaution parce que où nous allons il y a pas mal de vermine. Les vieux vous diront: Bah! qu'est-ce qu'un démanagement auprès du mariage! Dans tout cela il faut qu'il ait de la casse et n'attendez des démanagements aucun dédémagement, c'est leur métier de casser et ils l'accomplissent en conscience. Ce sont les petits plaisirs de leur tâche ingrate... Ils allongent les heures et tirent sur la babiche du temps pour éterniser leur séjour parmi nous, braves types!

Coco-Rico

UNE RENCONTRE

— Vous êtes dans la marine? dit un voyageur à un matelot rencontré dans une voiture de tramway. Moi, j'ai un contrat avec l'Amirauté pour ravitailler la flotte en fromage.

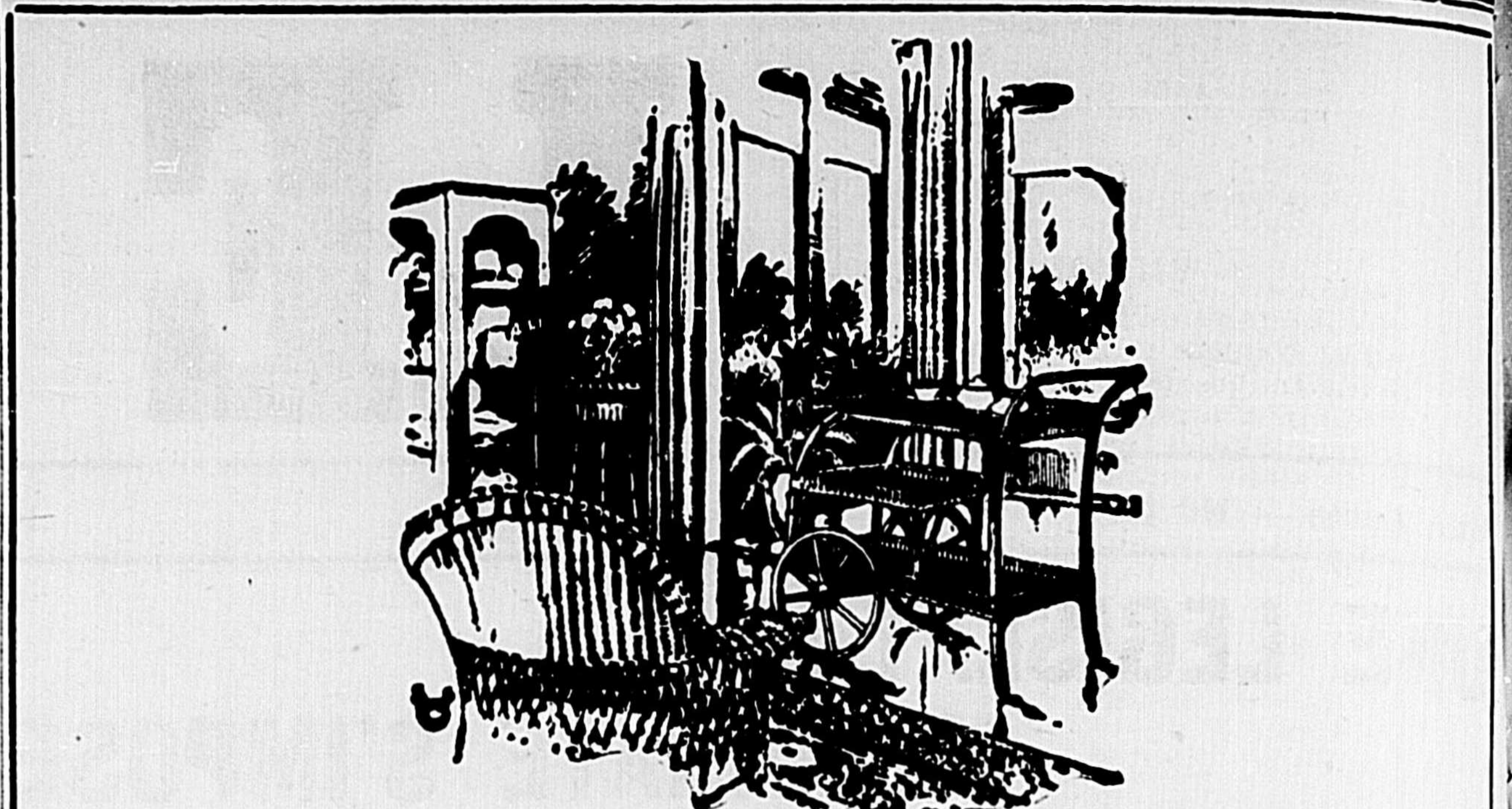
— Ah! c'est cela votre métier? répond le marin, s'animant soudain et secouant fortement le marchand de Chester. Voilà vingt ans que j'ai envie de faire votre connaissance. Présentez-moi à l'homme qui nous fournit le beurre et je vous enterre tous deux ensemble!

ECHO PARISIEN

Dans le civil, ce Suisse était marchand droguiste. Il avait l'esprit ailleurs, quand un cortège nuptial pénétra dans l'église. Il arrêta d'un mot: — Ce n'est pas la peine! Plus de pétrole... plus d'essence!

POSTE AERIENNE

Voilà un vieux rêve qui se réalise, dit un journal parisien. Après la Suisse, les Etats-Unis organisent une ligne régulière de poste par aéroplane entre Wash-



Etalage de Meubles en Osier

Vous êtes spécialement invités à faire une inspection de notre étalage de Nouveaux Meubles en Osier, tel que disposé à l'étage principal. Nous sommes vraiment heureux de pouvoir annoncer que notre exposition de ces meubles artistiques et utiles est plus complète que jamais, car en 1918 les tisserands d'osier ont diminué leur rendement, rendant difficile l'approvisionnement en de grandes quantités.

Fauteuils, canapés rembourrés, en osier, tables à thé roulantes, tables, tables à fougère—de fait, tous les meubles imaginables en osier sont représentés ici.

Malgré la beauté, le confort et la commodité des meubles Holland, en osier, l'économie est une des caractéristiques que vous remarquerez ici—une chaise Holland en osier à \$10.00; d'autres morceaux à des prix tout aussi raisonnables.

Papiers-Tentures

Depuis longtemps considérée comme les quartiers-généraux des papiers-tenture à Montréal, la maison Holland offre, cette année, un choix aussi complet que jamais. Les nouvelles marchandises sont arrivées et nous vous engageons à faire votre choix de bonne heure pour le tapissage de printemps.

Les Meubles Rembourrés

Faits dans les propres ateliers de Holland, donneront une satisfaction permanente. Seuls, les meilleurs matériaux sont employés pour la bourrure et la couverture. Articles spéciaux faits sur demande.

Draperies

Jolies crêtonnes, riches tapisseries, tables, velours et tissus de toutes sortes se trouvent dans notre étalage. Vous y trouverez toujours un choix des plus complets.

The G. A. Holland & Son Co.

519, rue Ste-Catherine Ouest

LA GUERRE ET LA CONSCIENCE

Les Allemands ont d'ores et déjà remporté une grande victoire: ils ont démoralisé le monde. Ils le rabaisent à leur niveau. En déchaînant la guerre universelle ils n'ont pas seulement provoqué des millions de morts et des milliards de dévastations; ils ont atteint aussi la notion du bien et du mal, qui cloche un peu partout.

Car la conscience humaine, pénable acqet des civilisations, est plus fragile qu'on ne se plaît à dire. Il est assurément très poétique de prétendre qu'elle date du père Adam, et que, sous les doigts du Père Eternel, elle naquit par un beau matin de printemps parmi les autres fleurs d'un superbe jardin qui s'appelaient le Paradis Terrestre. — "Dieu créa l'homme à son image..." Cette gracieuse invention, acérée par les moralistes, avait évidemment pour but de réfréner nos instincts animaux en flattant notre orgueil; il n'y a point de doute qu'elle ait facilité leur tâche et leur ait procuré un bénéfice énorme, puisqu'elle nous donnait à croire que toutes nos vertus sont innées et que nos vices sont une déformation apportée par nous seuls à l'oeuvre du divin Créateur, qui était magnifique. Malheureusement, une si jolie légende, écrite pour les enfants et les peuples enfants, devait avoir le sort de toutes les légendes, et elle ne pouvait plus guère tenir debout aux siècles d'analyse que s'appliquent à chercher le rapport des effets et des causes. Nous savons maintenant, et nous ne savons que trop, avec quelle lenteur et au prix de quels efforts mille fois séculaires, l'homme, moralisé et socialisé, a pu se dégager du primate ancestral qui rôdait dans les bois vers la fin de l'époque tertiaire. Et nous savons aussi que ce primate, hérité de nous, reste immortel au fond de nous, toujours prêt à resusciter. Il stagne dans nos profondeurs obscures; mais, que la pression diminue au-dessus de lui, il remonte vite à la surface, comme le Ludion qui revient à fleur d'eau. Tous les cataclysmes sont

pour lui des occasions de réapparaître et de se manifester avec frénésie: une éruption de volcans, un incendie dans un théâtre, un naufrage, une révolution, une guerre, ou même un simple verre d'alcool l'ont bientôt ramené au jour, et il y fait des siennes sans tarder. Voyez Russie.

La première des notions qu'il nous fasse perdre, chaque fois qu'il ressuscite ainsi, est celle du respect d'autrui, base conventionnelle de toutes les sociétés, fondement indispensable de la vie en commun; indispensable mais appris, et contraire aux vœux de la brute originelle, qui romie pour un moment les lois qu'elle acceptait, et qui s'offre la joie de les fouler aux pieds, sachant bien que la crise ne durera pas toujours. On tue, on viole, on vole, toutes choses ordinairement interdites et provisoirement licites. Pas une minute à perdre! Le respect d'autrui comportait à la fois l'intangibilité des personnes et celle des biens; puisque le "veto" est levé, profitons-en.

C'est désolant à dire, mais il faut bien reconnaître que nulle contagion ne se propage aussi vite que celle de l'anarchie morale. La dislocation des consciences gagne de proche en proche. Regardez-en vous-mêmes; tel acte dont le récit vous eût fait bondir, naguères, ne provoque plus en vous qu'une émotion atténuée, une tristesse un peu lasse, comme si la faculté de réagir commençait à honiecer, devant la profusion des homicides, des dévastations, des mensonges, des ruines de toute sorte. Il y en a partout! L'universelle précarité de nos oeuvres humaines s'affirme à tout moment, en tout endroit, sur toute la terre. Des Lovain où les statues s'effritent, Petrograde où l'âme d'un peuple s'écroule, Belgrade en poudre, Paris, Londres, Cologne où les maisons chancelent, des royaumes rases, des peuples entiers en exode, des prévaricateurs ici, des traitres là, des mercenaires à tous les coins de rue, des mères en deuil dans toutes les maisons, des mutilés à chaque pas et la mort possible à toute heure... La mort elle-même ne compte plus. Vivra-t-elle encore demain? Ça n'a plus la moindre importance. J'attrape les minutes au vol. Carpe diem, disait Horace, qui fut un bon vivant. Nous en disons autant que lui, mais à force de vivre mal.

Dès lors, et dans un monde dont la fragilité s'avère à chaque instant, dans un monde où nous arrivons à perdre, tout au moins en partie, le sens de notre vie individuelle, faudra-t-il s'étonner de

voir fléchir en même temps le sens de l'honnêteté sociale? L'habitude que nous prenons de lutter par la force, sur les champs de bataille, et de considérer qu'elle seule est capable de nous sauver en face de l'ennemi, a réveillé chez nous le culte de la vigueur; chez nous comme chez tous, on connaît maintenant que le droit seul ne pourra rien s'il ne s'appuie pas sur la force. On le confesse. L'immorale vérité, quotidiennement démontrée par les faits de guerre, se pose en dogme incontestable, tangible, applicable en toute hypothèse; axiome militaire, elle se transpose en règle commerciale; tranquillité et sans pudeur elle s'installe dans les esprits. Le droit pur reprend peu à peu le caractère d'une conception abstraite, tandis que la force reprend son rôle de réalité concrète.

Or, voilà des milliers d'années que l'humanité travaillait à établir le contraire. Nous regrettons.

Dès qu'on peut constater les prodromes de la crise, et de maintes façons, en maintes circonstances, à chaque moment de notre vie citadine ou rurale. Vous n'aurez pour les découvrir qu'à regarder autour de vous, sans qu'il vous faille courir jusqu'à Petrograde. L'abus de la force, en effet, ne se manifeste pas toujours sous le spectre brutal ou violent; il peut revêtir des formes plus discrètes et constituer néanmoins un abus bien caractérisé. L'oppression du faible, même si elle s'exerce sournoisement, sera une de ces formes; exemple: profiter des circonstances pour imposer des conditions préjudiciables à celui qui est "obligé" d'en passer par là. Et vous voyez dès lors, rien qu'en faisant votre marché, apparaître toute une série d'actes, terriblement coupables en eux-mêmes, au point de vue moral, au point de vue social, mais qui n'en tendent pas moins à devenir de pratique courante, sans que les fauteurs de ces actes aient l'air de se douter des méfaits qu'ils commettent. Ils vous soutiendront même, avec une sérénité intégrale, qu'ils font du commerce. Quelques-uns, s'ils ont frustré l'Etat, passent en conseil de guerre et très probablement s'en étonnent; les autres continuent à exploiter leurs coéquipiers et s'en trouvent fort aises.

Prenons-y garde. La conscience, ce poste de gendarmerie interne, possédait, avant la guerre, deux brigadiers gênants: Serpule, dont le rôle est prohibitif, et Remords, dont le rôle est répressif. — Le brigadier Serpule a bien mauvaise mine depuis quelque temps; il semble assez gravement malade.

Edmond Haracourt



"L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER"

"GENTLEMAN"

Le Roi des Cigares à 10 cents

L. N. HADD, Fabricant
29—4ème Avenue, Viauville
Tél.: Lasalle 1659

LE ROI ET L'HEREDITE

L'Etat nouveau pourrait-il être une monarchie ? La question paraît singulière à des républicains élevés avec la foi dans la démocratie.

Ne faisant partie d'aucun groupement politique et mon opinion ne relevant que de la méthode rationnelle, je n'ai aucun intérêt particulier à défendre ou à ménager. Je sais encore combien les préjugés obscurément nos notions habituelles, et je me suis parfois demandé si contre la monarchie il n'y avait pas surtout une simple prévention.

Sans doute l'appareil monarchique déplaît à quiconque est élevé dans le respect de soi. Considérer un autre homme comme une sorte de dieu, lui manifester à toute occasion les marques d'une profonde vénération, lui parler de la troisième personne, s'interdire de discuter ses paroles et le tenir comme un être supérieur, même quand on a conscience que c'est un imbécile, cela seul suffirait pour blesser vivement le cœur et l'esprit d'un bourgeois, élevé librement dans ses idées et d'une manière indépendante dans ses actes.

En vérité on emploie bien des formules de convention aussi riches à l'égard d'autres personnes. Dans l'administration, d'un échelon à l'autre, on assure le supérieur de son respect, même quand on le considère comme un homme. Le jeune agit ainsi vis-à-vis du vieillard le moins estimable. Et dans le monde on entoure d'une profonde déférence, comme on le ferait pour un roi, la dernière des catins; on s'efface devant elle, on attend qu'elle adresse la parole ou qu'elle tende la main, et l'on ne dit pas ses jugements. Mais toutes ces attitudes sont de pure forme, parfois assez voisines du jeu; et personne n'en a dupe. En fait elles tendent à disparaître, et la guerre les relègue encore plus loin dans le magasin des accessoires du vieux théâtre de la société. Tout cela n'agit pas moins pour entretenir un préjugé hostile dont nous devons nous préserver dans un examen rationnel de la doctrine monarchique.

Mais y a-t-il aussi contre la monarchie une association avec le cléricalisme et un militarisme intolérant, qui blessent les sentiments de libre critique.

Autre chose encore prévient les gens raisonnables contre cette doctrine: c'est la manière dont elle est présentée au public. Cet appareil de violence, ce tumulte d'insultes, qui peuvent impressionner les esprits jeunes ou peu réfléchis, éloignent les intelligences mûres, posées, qui goûtent les bonnes raisons plus que les gros mots. A la vérité, ces procédés ne sont pas exceptionnels en politique, dans les partis d'opposition. Mais ces moyens sont défectueux. Ils représentent là ce qu'est dans le commerce la réclame de bluff, dont la présence dans un journal révèle qu'il s'adresse surtout à la clientèle la plus misérable et la moins cultivée, pour l'exploiter.

M. Maurras, qui est le théoricien du néo-monarchisme, a fait souvent le procès de la République, telle qu'elle existe en France. Il a eu beau jeu pour signaler les abus d'autorité, les excès de favoritisme, le défaut de compétence, l'absence de responsabilité, la lutte des intérêts particuliers, l'instabilité du pouvoir.

Toutes ces critiques ne sont pas neuves. Je les fais depuis dix ans, avec une égale fermeté. Mais Nouvelle est un exposé — que je crois impartial — des mauvaises moeurs démocratiques par un républicain sincère. Je ne m'attarderai donc pas à la partie destructive de la doctrine néo-monarchiste.

Mais si la République est mauvaise, on n'est pas fondé à affirmer que la monarchie doit être nécessairement meilleure. D'abord tous les vices d'une démocratie libre sont grossis dans la mesure où la presse est plus indépendante. Et d'autre part il serait aventureux d'affirmer qu'un royaume en doit être davantage indolente. Les scandales qui éclatent par moments dans l'Allemagne autocratique en fournissent la preuve dans le présent. Les privilèges des favoris et des abus sont les gens de la cour au lieu d'être les gens du peuple. Enfin, il ne faudrait pas comparer deux Etats à deux âges différents, un empire adulte (Allemagne) et une démocratie à la période embryonnaire (Russie).

Mais M. Maurras a donné des raisons positives en faveur de la monarchie. Certaines ne résistent pas au premier examen.

Il n'y a pas lieu d'abord de tenir compte que la France s'est développée avec la monarchie. Car, dans la science expérimentale, avec ne signifie pas par: deux phénomènes peuvent être parallèles sans être unis par un lien de causalité. L'aleoïisme se développe en même temps que les lignes de chemins de fer. Cela ne

proouve pas que l'un soit produit par l'autre. Les deux phénomènes ressortissent à un troisième, à l'activité de l'homme. On peut seulement dire que la monarchie n'a pas empêché la France d'évoluer vers le mieux. Et il est possible qu'elle soit une étape nécessaire, au début, dans le développement d'un organisme social.

Mais M. Maurras a insisté sur d'autres raisons qui retiennent l'attention et qu'on peut résumer en celle-ci: le roi "séquestre" le pouvoir, d'où absence de compétition pour les partis.

Il faut s'entendre sur le pouvoir séquestre. Si c'est le pouvoir royal, l'avantage sur une démocratie organisée — comme la France l'est depuis un demi siècle — est inexistant. Car la lutte pour le poste de président de la République, dont le pouvoir est sensiblement égal à celui du roi constitutionnel de la Grande-Bretagne, n'a pas eu de retentissement appréciable sur la marche des affaires. En Angleterre le conflit des partis est aussi vif qu'en France.

Ce n'est donc pas dans ce cas que la monarchie présenterait un avantage. Serait-ce plutôt si le roi séquestrait le pouvoir gouvernemental, comme en Allemagne ? En principe, le monarque imposait bien une opinion nationale, puisqu'il aurait l'autorité effective permanente et qu'aucun ministre n'arriverait au pouvoir autrement que par sa volonté. Mais en fait, le roi ne supprimerait pas l'antagonisme des partis.

Prenez l'Allemagne, qui est la terre promise de l'autocratie puissante et heureuse. N'y a-t-il pas en ce moment même, une lutte très âpre entre les partis, les nationalistes et les modérés ? Et qui conduit le groupe le plus turbulent, — celui à qui l'on s'accorde à attribuer le brusque déclin de la guerre ? Précisément l'homme qui dans la théorie monarchiste est le seul qui présente nécessairement le principe de continuité dans la tradition, le propre fils du roi de Prusse. En Russie, c'est encore une autre forme d'autocratie, où la compétition des partis a fait rage; et quels partis, celui d'un Raspoutine, d'un Protopopoff !

Le roi ne garantit donc pas que la lutte pour le pouvoir gouvernemental soit annihilée.

Mais admettons que le roi puisse apporter une certaine continuité de vues, une certaine direction ferme dans l'administration de l'Etat. Il faudrait, avant de désirer cette permanence, prouver qu'elle sera utile. Or, il suffit de jeter les yeux sur l'histoire, et seulement sur les événements actuels, pour constater ce que le simple bon sens suggère, à savoir que la direction sera bonne ou mauvaise selon celui qui l'imposera. Sans remonter dans le passé, on voit que l'autorité de Guillaume II a été favorable à l'Allemagne dans la conduite de la guerre, tandis que l'autorité de Nicolas II a été néfaste à son pays.

Les monarchistes soutiennent encore que le roi est l'arbitre naturel des partis et des classes. D'accord si vraiment il est capable de remplir cette tâche. Or, d'après la doctrine, il trouverait en lui-même le sentiment national qui pourrait le guider. Mais c'est une hypothèse mystique que de placer le roi en dehors de l'humanité et de ses faiblesses. Un monarque peut être peu intelligent, passionné, il peut avoir été mal élevé pour sa tâche; et on ne le changera pas — sauf pour le cas de tares graves — aussi facilement qu'un président de la République.

Sans doute encore un roi choisi pour ses qualités aurait, dans quelques circonstances, des avantages certains, car il garantirait une continuité de vues et d'action pour un devoir difficile. Ce roi élu, nous l'avons, mais il est à la tête d'une démocratie; c'est M. Wilson, président de la République des Etats-Unis.

Or la doctrine néo-monarchiste est basée sur l'hérédité, et c'est là le point faible, le paradoxe le plus hardi. Le tort de M. Maurras, quand il a fondé sa doctrine, a été de ne pas voir qu'elle reposait sur un problème de biologie. En se renseignant auprès des neurologistes, il aurait vu toutes sortes d'obstacles à sa théorie. L'hérédité échappe — et pour longtemps encore — à la prévision humaine. Le temps n'est pas venu où l'on pourra choisir la race la plus pure en faire la race d'élection et la garantir contre toute altération. Les Ptolémées se mariaient entre frères et sœurs; mais l'hérédité est une force aveugle qui accentue les qualités physiologiques comme aussi les pires tares.

Et les rois de l'Europe, qui ont continué ce système ou se mariaient entre cousins, ne représentent guère qu'une grande famille, où le sang se renouvelle peu et maintient les tares nerveuses commodes que celles qui affligent les Habsbourg depuis des siècles (Dépression et Galipée).

Enfin, le piquant c'est que dans ce système le roi, qui selon la théorie monarchiste, doit représenter le plus pur type nation-

nal, est au contraire toujours étranger par un côté: ainsi, Louis XIV est tout autant un Habsbourg par son père. Et, comme à chaque génération la mère renouvelle ce sang étranger, il est l'homme de son pays qui a dans les veines le moins de sang de la race nationale. Si bien que le seul lien dans une lignée royale est un lien verbal, le nom de famille, qui la désigne dans l'histoire. Et comme la paternité est, au regard de la biologie, une chose incertaine, on voit combien la base de cette filiation est fragile.

Ces quelques réflexions montrent combien la doctrine néo-monarchiste est irrationnelle et aboutit à des conclusions opposées à ses principes. Et cela me paraît être actuellement l'obstacle irréductible.

Donc, le roi ne peut avoir une action personnelle que dans la mesure où il séquestre le pouvoir gouvernemental, — et alors il fait courir au pays tout le danger d'un système basé sur le hasard de la fécondation. Or, ce phénomène, la science ne s'en est pas encore rendue maîtresse; et, selon le principe que j'ai proposé, il ne saurait servir de base à une organisation politique.

Dr Toulouse (Le Pays, de Paris)

SOIE

Il n'y a pas que les Allemands qui font des omelettes sans œufs et du beurre sans crème, dit l'Action.

Les Portugais ont trouvé le moyen de faire de la soie sans cocons. Un chimiste de ce pays ayant remarqué que certaines femmes de l'Amérique du Sud obtenaient des dentelles d'une apparence très soyeuse avec de la fibre de bananier, découvrit le moyen de fabriquer une soie artificielle en traitant les fibres du bananier.

Lyon n'a plus qu'à bien se tenir.

LA GRANDE VIEILLE

Son bâton noueux dans la main, Le Juif Errant, courait le monde, Rencontre sur le grand chemin Une vieille pauvre immense.

— Mes cheveux étaient déjà blancs. Quand Jésus montait au Calvaire, Lui écriai-til. J'ai deux mille ans De rides sur mon front mélé.

Mais, tu me parais, par ma foi, Sur ce globe où le crime habite, Encore plus vieille que moi, Encore plus que moi maudite!

— Enfant, lui dit-elle, je suis Presque de l'âge des étoiles; Et je marche ici-bas depuis Que sur nous l'ombre étend ses voiles.

Mon front s'est penché le premier Sur le berceau du premier être; J'ai connu Job sur son fumier; Et bien après je t'ai vu naître.

Tu n'es qu'un fantôme inventé Par la légende peu sincère; Moi je suis la réalité.

— Et quel est ton nom ?

— La misère.

Clovis Hugues

"TIME IS MONEY"

M. André Négis, raconte par fois dans le "Petit Provencal", des histoires bien savoureuses; celle-ci entre autres: L'aviation anglaise ayant besoin de 1,500 moteurs envoya un délégué dans une grande usine française.

La sténographe se présente et l'Anglais lui dit le contrat. Quand il a fini, il en fait taper deux exemplaires, en met un dans sa poche et dit: — Réfléchissez; si cela vous convient, nous signerons demain. "Good bye!"

Le lendemain il revient. L'industriel approuve et signe. L'Anglais signe aussi, et l'on se serre la main. Puis l'Anglais dit: — Maintenant, voulez-vous quel-que acompte ?

L'industriel répond que ça n'est pas de refus, le gouvernement français lui devant quatre-vingts millions. Alors, l'Anglais cale son cigare dans le coin de sa bouche, tire un carnet de chèques et en signe un de trois millions. L'affaire avait été traitée en moins de quarante-huit heures.

Attendez, l'histoire n'est pas finie.

En même temps que le gouvernement anglais, le gouvernement français était entré en pourparlers avec la même maison pour un nombre égal de moteurs... Savez-vous quand l'affaire fut conclue? Deux mois après, exactement... De sorte qu'au moment où le marché français était passé, les moteurs anglais étaient livrés.

Et je vous affirme que cette histoire est vraie.

— (La Dépêche.)

L'OBUS SUR L'EGLISE

Il y a à Paris, dans la plus plaisante des petites églises, un curé qui est partisan de la paix immédiate, qui le dit sans ambages et qui voudrait aller à Lugano — comme d'autres nagnone voulaient aller à Stockholm — pour sceller le plus tôt possible la réconciliation des catholiques de France et d'Allemagne. L'autorité ecclésiastique a dû s'opposer au voyage de cet internationaliste sacré. On aime à croire que le coup de canon qui a ensanglanté les cérémonies du vendredi de la Passion, dans une église de la région parisienne, achèvera d'éteindre le zèle dangereux du saint homme.

Torpiller les bateaux de commerce sans avertissement et sans posséder les moyens de recueillir les passagers, l'équipage et les papiers du bord, est un crime dans tous les codes. Voler au-dessus des villes, à la faveur de l'obscurité, et laisser choir des explosifs sur des maisons endormies, est un crime prévu et défini par la convention de la Haye, au bas de laquelle l'Autriche-Hongrie, sinon l'Allemagne, a mis sa signature. Le lancement de projectiles d'une distance de plus de 100 kilomètres sur une ville comme Paris constitue certainement un tour de force balistique; mais comme les artilleurs du kaiser ne savent pas s'ils tirent sur des ouvrages militaires, des écoles maternelles ou des églises, Guillaume II et le peuple allemand qui ne s'est pas encore, que l'on sache, désolidarisé de son empereur, ajoutent un nouveau crime à la liste déjà si longue de leurs cruautés plus stupides encore que monstrueuses.

Les croyants doivent s'étonner parfois (et s'ils ne le font pas, ils ont certainement la tentation et d'ailleurs le droit de le faire), que Dieu ne se penche pas sur ses nuages pour crier au-dessus de la terre atroce: "Quel est donc ce révolté orgueilleux qui prétend agir en mon nom pour dévaster la terre et déshonorer l'homme que j'ai créé à mon image!"

A défaut du souverain juge, comme disent les prêtres, le pape a élevé quelques protestations. Mais elles ont été bien timides ou plutôt diplomatiques. En d'autres temps, pour de moindres offenses à la loi divine, Guillaume II eût été fustigé du haut de la chaire apostolique et déclaré anathème.

Ce que nous voyons aujourd'hui, le redoublement de barbarie dont nous sommes les spectateurs et les victimes, doit nous rendre dans sa plénitude, un sentiment que la durée insolite de la grande guerre avait fini par obscurcir: chez quelques-uns d'entre nous, c'est que l'Allemand n'a renoncé à aucune des idées, à aucun des desseins qu'il étalait avec complaisance dans les premiers mois des hostilités, alors que les officiers du kaiser pouvaient faire croire à leurs soldats dociles que la guerre serait très courte et se terminerait inévitablement par la défaite des Alliés. Aux heures critiques, l'Allemagne a paru s'amender et nous avons eu alors l'hyppocrite motion du Reichstag. Mais la Russie a lâchement déposé les armes, et l'Allemagne une fois encore escompte la victoire. Et voilà l'abominable doctrine ressuscitée: "Nous tuons les femmes et les enfants, nous terrorisons pour mettre un terme au carnage." Cela a été imprimé ces jours-ci par un journal boche.

Nul Allemand n'a protesté, pas même l'impératrice Augusta. Elle a pourtant des enfants, et, pour paraphraser un mot de Dumas fils, elle est pareille aux autres femmes quand elle est déshabillée.

La mort ou l'asservissement, la victoire ou la ruine: les termes du problème n'ont pas changé depuis le premier jour. Tant pis pour ceux qui ne veulent plus le voir. Mais en reste-t-il de ces aveugles volontaires? La bataille a purifié l'air et nettoyé l'horizon de toutes ses nébuleuses; l'union des Français est scellée une fois de plus dans le sang de nos défenseurs sublimes. Confiance encore! Confiance toujours! La justice ne peut pas mourir — et les crimes seront vengés!

(La Dépêche.)

CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Gare Bonaventure Union SERVICE DES TRANIS En vigueur le 27 Janvier 1918

8.20 A.M. — EXPRESS MARITIME, tous les jours, pour Lévis (Québec via le traversier), Rivière du Loup, Mont-Joli, Campbellton, Moncton, St-Jean, Halifax et Pictou.

3.55 P.M. — EXPRESS LOCAL, tous les jours, excepté le dimanche, pour St-Hyacinthe, Drummondville et Nicolet.

6.40 P.M. — OCEAN LIMITE, tous les jours, excepté le samedi pour Lévis, (Québec, via le traversier), Rivière du Loup, Mont-Joli, Campbellton, Moncton, St-Jean, Halifax.

—

LA GRANDE VIEILLE

Son bâton noueux dans la main, Le Juif Errant, courait le monde, Rencontre sur le grand chemin Une vieille pauvre immense.

— Mes cheveux étaient déjà blancs. Quand Jésus montait au Calvaire, Lui écriai-til. J'ai deux mille ans De rides sur mon front mélé.

Mais, tu me parais, par ma foi, Sur ce globe où le crime habite, Encore plus vieille que moi, Encore plus que moi maudite!

— Enfant, lui dit-elle, je suis Presque de l'âge des étoiles; Et je marche ici-bas depuis Que sur nous l'ombre étend ses voiles.

Mon front s'est penché le premier Sur le berceau du premier être; J'ai connu Job sur son fumier; Et bien après je t'ai vu naître.

Tu n'es qu'un fantôme inventé Par la légende peu sincère; Moi je suis la réalité.

— Et quel est ton nom ?

— La misère.

Clovis Hugues

"TIME IS MONEY"

M. André Négis, raconte par fois dans le "Petit Provencal", des histoires bien savoureuses; celle-ci entre autres: L'aviation anglaise ayant besoin de 1,500 moteurs envoya un délégué dans une grande usine française.

La sténographe se présente et l'Anglais lui dit le contrat. Quand il a fini, il en fait taper deux exemplaires, en met un dans sa poche et dit: — Réfléchissez; si cela vous convient, nous signerons demain. "Good bye!"

Le lendemain il revient. L'industriel approuve et signe. L'Anglais signe aussi, et l'on se serre la main. Puis l'Anglais dit: — Maintenant, voulez-vous quel-que acompte ?

L'industriel répond que ça n'est pas de refus, le gouvernement français lui devant quatre-vingts millions. Alors, l'Anglais cale son cigare dans le coin de sa bouche, tire un carnet de chèques et en signe un de trois millions. L'affaire avait été traitée en moins de quarante-huit heures.

Attendez, l'histoire n'est pas finie.



IL Y A DE L'ESPOIR

Pour le plus Malade si on Emploie à temps le

NOVORO

DU DR. PIERRE

Aucun cas n'a été assez grave, aucune maladie si désespérée pour que le vieux remède herboux éprouvé par le temps, et qui est honnêtement fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, n'ait pu faire du bien. Rhumatismes, Maladies du Foie et des Reins, Indigestion, Constipation et autres maux, disparaissent vite par son emploi. N'est pas un remède de pharmacie. Des agents spéciaux le fournissent. Envoyer à DR. PETER FAHRNEY & SONS CO., 2501-17 Washington Blvd., CHICAGO, ILL. (Déposé libre de tous droits au Canada)

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: Edifice Transportation, 122 rue St-Jacques, téléphone Main 8700; gare Bonaventure; Hôtel Windsor et 9, Boulevard St-Laurent.

AVIS Avis est donné au public que THE FIRE INSURANCE COMPANY OF CANADA s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, afin d'obtenir un acte prolongeant le délai pendant lequel elle pourra obtenir une licence en vertu des dispositions de la Loi des Assurances 1917. Montréal, 17 avril 1918.

J. A. LAMARCHE, 504 Edifice Royal Trust, Montréal, Procureur de la Requête. 16-17-18-19-20

LA COMPAGNIE MEDICO-DENTAIRE, LIMITEE Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du troisième jour d'avril 1918, constituant en corporation MM. Alexandre-Chase-Casgrain, conseil du Roi; Errol-Maleolm M'Dougall, Sadi-Conrad Demers, avocats; John-Buchanan Henderson, commis et Adrienne Dagenais, sténographe; tous de Montréal, dans les buts suivants: 1. Construire, établir, diriger et maintenir un ou des hôpitaux et un ou des sanatoriums et de faire généralement tout ce qui est nécessaire à l'opération au bon fonctionnement et à l'exploitation d'hôpitaux privés et dispensaires. 2. Etablir et maintenir des écoles pour l'entraînement de gardes-malades et pour leur enseignement de la médecine, de la chirurgie et du soin des malades. 3. De manufacturer, acheter, vendre et faire l'exportation et l'importation, et en général, le commerce de préparations brevetées de tout genre. 4. De manufacturer et faire le commerce d'instruments et appareils se rapportant à la chirurgie et à la médecine et à toutes autres spécialités, et aussi de fabriquer et faire le commerce de nombreux artifices de toute sorte et de tous appareils et objets de prothèse dentaire. 5. De demander, acheter ou autrement acquérir tout brevet d'invention et de les vendre, les louer ou en disposer autrement. 6. De répondre par campagne de presse, annonces, pamphlets et tous autres moyens de publicité, la science de l'hygiène en général et les connaissances sur la médecine et toutes ses spécialités. 7. De promouvoir, organiser, gérer ou développer ou aider à promouvoir, organiser, gérer ou développer toute corporation, compagnie, syndicat ou entreprise dans le but d'acquiescer la totalité ou une partie quelconque de l'entreprise de la compagnie ou dans le but d'exercer toute autre industrie subsidiaire à celle de la présente compagnie. 8. Exécuter toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera capable d'être convenablement exercée en rapport avec l'industrie de la compagnie, ou comme accrotira directement ou indirectement la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables. 9. De s'associer ou conclure des conventions au sujet du partage des profits, la coparticipation, les risques communs, les concessions réciproques ou autres avec toute personne ou compagnie exerçant maintenant ou qui entreprendra plus tard toute industrie ou transaction censée profiter à la présente compagnie, directement ou indirectement. 10. D'acheter ou autrement acquiescer à des biens comptants ou pour toute autre compensation, y compris les parts acquiescées des capitalisations de la présente compagnie la totalité ou une partie des affaires, franchises, entreprises, propriétés, droits, pouvoirs, privilèges, obligations et débiteurs, lettres patentes, contrats, immeubles, clientèle et actif et tous autres biens, meubles ou immeubles de tout genre, compagnie, coparticipation, et les vendre ou en disposer autrement, en totalité ou en partie, pour la compensation que la compagnie jugera raisonnable. 11. D'acheter ou autrement acquiescer, et détenir et posséder des valeurs, actions et obligations de toutes compagnies ou corporations engagées dans une industrie d'une nature semblable, et vendre ou autrement disposer de ces dites valeurs, actions et obligations. 12. De distribuer aux actionnaires de la compagnie en nature ou en biens de la compagnie et en particulier toutes actions, débiteurs, ou autres valeurs d'actions appartenant à la présente compagnie ou dont la présente compagnie aurait le pouvoir de disposer. De faire tous les actes et tout de tous les pouvoirs et faire toutes les opérations avantageuses pour atteindre les buts susdits pour lesquels la présente compagnie est constituée. De vendre ou céder la totalité ou une partie des biens meubles ou immeubles de la compagnie pour la compensation que la compagnie jugera acceptable, et en particulier pour les actions, obligations, débiteurs ou valeurs de toute autre compagnie ou corporation. De conclure tout arrangement avec toute autorité municipale, locale ou autre, qui semblera favoriser les objets de la compagnie ou aucun d'eux, et obtenir de toute autorité municipale, locale ou autre tous les droits, privilèges et concessions de nature à promouvoir les affaires et les intérêts de la compagnie. De remettre des actions acquiescées, des obligations, débiteurs ou autres valeurs en paiement total ou partiel de toute propriété réelle ou personnelle, mobilière ou immobilière, de services rendus ou à être rendus à la compagnie, de droits, baux, commerce, franchise,

entrepreneurs, privilèges ou autres avantages que la compagnie pourra légalement acquiescer. Aucun pouvoir accordé dans aucun paragraphe des présentes ne sera limité ou restreint par référence à aucun autre paragraphe ou au nom de la compagnie ou déduction d'eux, sous le nom de "La Compagnie Médico-Dentaire, limitée", avec un capital social de vingt-cinq mille piastres (\$25,000.00), divisé en deux cent cinquante (250) actions de cent piastres (\$100.00) chacune. La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal, dans le district de Québec. Le bureau du secrétaire de la province, ce huitième jour d'avril 1918. Le sous-secrétaire de la province, C.J. SIMARD.

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL et CASGRAIN, Procureurs des requérants. 18-19-20-21

LUMIERE, LIMITED Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du troisième jour d'avril 1918, constituant en corporation MM. Samuel-Gerald Tritt et Saul Tritt, avocats; Nicholas Swan et Herbert Webb, comptables, et Edna Urphart, secrétaire, tous de la cité et du district de Montréal, pour les fins suivantes: 1. Acquiescer et assumer la totalité ou aucune partie du commerce, de la propriété et du passif d'aucune personne ou compagnie exerçant ou se livrant à un commerce que la présente corporation est autorisée à exercer, ou en possession de biens propres aux objets de la présente compagnie. 2. Conclure aucun arrangement pour le partage des bénéfices, l'union des intérêts, la coparticipation, le risque mutuel, la succession réciproque ou d'autres, avec aucune personne ou compagnie exerçant ou se livrant à, sur le point d'exercer ou de se livrer à un commerce ou genre d'affaires que la présente compagnie est autorisée à exercer ou auquel elle peut se livrer, ou à aucun négociant ou genre d'affaires susceptible d'un exercice directement ou indirectement profitable à la présente corporation. 3. Souscrire ou autrement acquiescer et détenir des parts dans aucune autre compagnie dont les objets sont totalement ou partiellement semblables à ceux de la présente corporation, ou exercer aucun commerce propre à être exercé au profit direct ou indirect de la présente compagnie. 4. Tirer, faire, accepter, endosser, payer et émettre des billets promissaires, lettres de change, connaissements, mandats, débiteurs et autres instruments négociables et transférables. 5. Faire, imprimer, développer, affranchir, commercer et disposer des photographies, négatifs, plaques agrandies ou autres développements, et développer de tous procédés dans la reproduction artificielle ou autre d'aucun feu similaire, d'aucune impression ou photographie. 6. L'entourer d'aucun encadrement connu autre matériel nécessaire pour la présentation convenable ou l'exhibition de ce produit. 7. Teindre, colorer, peindre ou autrement embellir ces objets et faire toutes les autres choses qui pourront être indispensables ou avantageuses à leur exécution. 8. Rémunérer aucune personne ou compagnie pour services rendus ou à être rendus en faisant souscrire, aidant à faire souscrire ou garantissant la souscription d'aucune des actions du capital de la corporation, ou d'aucunes débiteurs ou autres valeurs de la compagnie, ou dans ou à l'occasion de la formation de la corporation, de son organisation ou de l'administration de ses affaires. 9. Acheter, vendre et faire le commerce d'objets d'art de toute espèce, et donner aux clients ainsi qu'à d'autres personnes des conseils d'experts de toute sorte. 10. Exercer tous genres de commerce d'agence, transiger toutes catégories d'affaires d'assurance, de garantie et de compensation. 11. Vendre, améliorer, administrer, développer, échanger, louer, hypothéquer, aliéner, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'aucune partie de la propriété et des droits de la compagnie. 12. Prendre pour faire connaître les produits de la compagnie, les moyens qui sembleraient convenables, et spécialement annoncer dans les journaux, par circulaires, par achat et exposition d'objets d'arts ou de curiosités, par publication de livres et revues, par envoi de prix, récompenses et dons, sous le nom de "Lumière, Limited", avec un fonds social de dix mille piastres (\$10,000.00), divisé en cent (100) parts de cent piastres (\$100.00) chacune. La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal, dans le district de Québec. Le bureau du secrétaire de la province, ce huitième jour d'avril 1918. Le sous-secrétaire de la province, C.J. SIMARD.

S. G. TRITT, Procureur des requérants. 17-18-19-20

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal. SUPERIOR COURT DAME SARAH GLICK, of the City and District of Montreal, wife of Louis Glick, of the same place, merchant, and duly authorized by order of the Superior Court for the purpose of these presents. Plaintiff

VS. SOLOMON WINNIKOFF, of the City and District of Montreal, merchant. Defendant

NOTICE An action in separation as to property has been instituted this day against the defendant by plaintiff. Montreal, April 12th 1918. JACOBS, COUTURE & FITCH, Attorneys for Plaintiff. 16-17-18-19-20

"LE PAYS"

Le Pays est publié par la Société Anonyme d'Imprimerie.

Abonnement—ville \$2.00 campagne 1.50 États-Unis 2.00 Strictement payable d'avance.

47, Saint-François-Xavier Téléphone: ADMINISTRATION: . . MAIN 3557

Prêtre d'adresser toutes correspondances comme suit: LE "PAYS" Casier postal 2020 MONTREAL

"LE TERRAPIN"

EST LA PLACE PAR EXCELLENCE POUR BIEN MANGER Salle pour dâmes au premier étage. 25, NOTRE-DAME OUEST.

L'HOTEL RIENDEAU, LIMITEE

DONNE LE CONFORT DU CHEZ SOI Plans européens et américain Prix modérés 58 et 60 PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL Tél. Privé: Main 1121. Tél. Public: Main 6131

N'ATTENDEZ DONO PAS PLUS LONGTEMPS

Vos dents seront peut-être la cause d'une maladie qui vous conduira au tombeau. Nous fabriquons des dentiers à partir de \$5.00 à \$1,000.00



VENEZ CONSULTER NOS DENTISTES EXPERTS, AMERICAINS ET CANADIENS.

L'INSTITUT DENTAIRE RANCO-AMERICAIN

164 ST-DENIS, un peu plus bas que Ste-Catherine

Dr. CH.-A. TRUDEAU

Chirurgien-Dentiste 1393, Saint-Denis, Montréal Entre les rues Bienville et Carrière. Tél. Bell Saint-Louis 2210

H. BEAUREGARD

ENTREPRENEUR GENERAL 70 rue Saint-Jacques MONTREAL

ECOLE D'EQUITATION

DE MONTREAL. 188 HUTCHISON Téléphone: Upper 1426 Leçons d'équitation Chevaux à louer.

JOSEPH FORTIER LTEE

FABRICANTS-PAPIETIERE NEGOCIANTS Atelier de Reliure, Typographie, Gaufrage et Relief. Magasin de Papeterie Mercantile, Exportation, Fabrication, Importation. Système de livres de comptabilité à feuillets mobiles. 210, Notre-Dame O., coin Saint-Pierre. — Tél. Main 444-445

HOTEL VICTORIA

Côte du Palais, Québec L'un des plus chics hôtels de Québec. Quelques minutes de marche des gares du racifique et du Canadien Nord. — Excellente cuisine, service parfait. — Belles grandes chambres. Prix: \$2.50 et pins; avec bain: \$3.00 et \$3.50. Touristes et hommes d'affaires, venez au Victoria et vous serez satisfaits. HENRI FONTAINE, Propriétaire. N.B.—Un magnifique théâtre de vues animées est juste en face de l'hôtel.

UNE NOUVELLE MECQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Une relique de Saint-Joseph fait surgir, sur le flanc du Mont-Royal, un monument majestueux consacré à la bêtise humaine. — Les huiles miraculeuses du frère André et le violon du défunt Forget. — La glorification d'un thaumaturge n'est plus guère possible que dans Québec. — Les étrangers se moqueront de nous, mais nous nous en glorifierons dans le Seigneur.

Ceux qui ont lu la *Patrie* de samedi dernier ont dû admirer en première page le portrait du frère André, l'humble thaumaturge qui défraie la chronique populaire et dont l'oeuvre s'est déjà incarnée dans la pierre et s'abrite sous l'aile du Mont-Royal.

— N'est-ce pas qu'il est beau, le frère André? fit une femme assise près de moi, les yeux dilatés par l'extase, en montrant la première page de la *Patrie* à sa compagne. Je vais le faire encadrer pour le mettre dans mon salon. On peut avoir un joli cadre au magasin de "quinze cents" et il fera bien entourer ma Sainte-Face et le portrait de Laurier.

Je n'avais certes pas la foi du charbonnier ni des gens du *Beaver Hall à la messe!*, car malgré toute ma bonne volonté je ne parvenais pas à trouver belle la figure malangre et souffreteuse du grand guérisseur.

La jeune femme à qui s'adressait ma voisine eut cette réflexion qui jeta une clarté sur ma perception confuse de l'art et me fit voir la perversion de mon sens optique.

— En effet, plus il est laid, plus il est beau, mais il faut le regarder avec de "bons" yeux et voir en lui l'instrument des bonités de Dieu, ce que n'a dit notre vicéire. C'est comme qui dirait le défunt Forget qui jouait des rigodons et qui s'accompagnait: "Rosa ne me fais pas mourir!" sur un mauvais violon, il était certainement plus musicien au fond que ce Juif d'Ysaya qui est venu jouer au Monument National. Pour que le petit Frère André qui a "l'air de rien" accomplisse ainsi de grandes choses, il faut que saint Joseph y mette du sien.

Les gazettes disent qu'on va prier saint Joseph à l'oratoire. On va voir le frère André, c'est affaillé... Je ne savais "tant seulement pas" qu'il y avait une relique du manteau de saint Joseph, l'époux de Notre-Dame de Bonsecours. Je voudrais bien voir de quelle couleur il est.

— Tu comprends, ma vieille, qu'il n'y en a pas un "char pis une barge", mais juste quelques brins, pour dire qu'il y en a.

— Mais pourquoi la *Patrie* appelle-t-elle Saint-Joseph, le mari de la Sainte-Vierge? Il me semble qu'il n'a rien en à faire avec la naissance de l'enfant Jésus.

— Ils étaient mariés, certain. Chez nous nous avions une image qui représentait le mariage de Saint-Joseph.

— Ah! je sais bien, puisqu'il était le père putain, comment dis-tu ça, la langue me fourche toujours là-dedans.

— Ces grands mots-là, depuis le temps que j'ai fait ma première communion, je les ai oubliés. C'est comme la "translocation", je n'ai jamais pu en sortir.

— Depuis que je sais qu'il y a une relique du manteau de saint Joseph, je veux aller le prier pour ne pas avoir d'enfants. Cinq en quatre ans de mariage, c'est brûler la chandelle par les deux bouts.

— Tu crois qu'il est bon pour ça?

— Dame, puisqu'il a trouvé le moyen de s'empêcher d'en avoir. Il faut que j'amène Tit Louis baiser cette relique.

— J'emmènerai aussi le mien...

Le tramway stoppa soudain et les deux voyageuses, tout en continuant à causer, descendirent du char. Piqué par la curiosité, j'achetai la "Patrie", qu'un camelot criait tristement, avec une voix lointaine de sirène.

Cette fois, j'en ai eu pour mon argent. La *Patrie* valait son pesant de médailles. Il me fut permis d'adorer le Seigneur dans ses oeuvres... Le petit grain de sénévé — que dis-je, la petite médaille miraculeuse enroulée par un frère de Ste-Croix, le père Geoffroin, sous la racine d'un des pins gigantesques qui couronnent la cime du Mont-Royal — prit une ampleur majestueuse. Car après cet ensemenement du sol, le propriétaire du terrain qui ne voulait céder à aucun prix cette portion de roe se montra plus accessible et se départit de son lopin de terre. Ce fut le point de départ de toute une série de merveilles comme en ne voit pas mieux dans les Bollandistes. Chacun fournit son anneau à cette chaîne d'or assez longue pour encercler le torse puissant du Mont-Royal recouvert à cette heure d'une robe brune comme celle des trappeistes! L'humble chapelle éclairée seulement de son puits de lumière va céder le pas à une basilique magnifique dont la crypte nous permet de deviner les splendeurs. Comment nier l'intervention du ciel dans cette fortune prodigieuse qui d'un coup de baguette magique tire de la montagne une

Mecque en miniature, qui verra chaque jour son armée de pèlerins gravir ses sentiers abruptes et demander quelques gouttes de cette huile béni qui brûle devant Saint-Joseph, ou froter leurs membres ankylosés ou paralysés sur cette poussière fertile en bénédictions du ciel.

Des laïques comme vous et moi en seraient achetés de coin de forêt en seraient pour leurs frais, mais avec cette divination extraordinaire qu'ils ont, ces moines, ces religieux et ces bons frères, s'appuient d'avance la valeur des terrains et tout ce qu'ils achètent redouble de prix après dix ans. Comment ces gens extériorisés des affaires du siècle pourraient-ils avoir ce sens des spéculations, cette intuition des bénéfices à réaliser, s'ils n'étaient aidés de la grâce?

— Mais, dirait-on, ils ont d'habiles agents qui opèrent en leur nom de lucratives transactions.

Pourtant les agents d'immenses sont de date récente et depuis la fondation de Villenarie, partout où ils ont posé le pied, ce ne sont pas des soldats qui ont surgi du roc, comme le voulait un roi guerrier de la belle France, mais des légions de mercenaires qui en ont exploité les richesses du sol, débarrassés les forêts et finalement jetés les assis à ces sanctuaires splendides de ces maisons d'éducation luxueuses qui sont l'orgueil du Québec. En sorte que nombre de communautés religieuses valent aujourd'hui leur million authentique, à part les multimillionnaires. Nous n'en sommes pas maris, puisque c'est pour la plus grande gloire de Dieu. Nous constatons seulement le fait que l'édification des fidèles, afin qu'ils lancent des *Te Deum* de gratitude vers le ciel. Ils paieront plus d'impôts, c'est vrai, mais ils auront comme compensation des trésors que la rouille ni les vers n'ontant. Ils seront remboursés avec la monnaie argentine que les cloches font pleuvoir dans l'azur. Leurs poumons saturés d'encens exhalent des soupirs qui seront des prières. Leurs vilains sous en allant grossir ce Paëtole de la sainteté perdront leur vulgarité de vil métal. Si ce flot stérilise, c'est beau de le voir couler et il faut s'en réjouir dans le Seigneur!

Tous, hélas! n'ont pas cet optimisme radieux qui habite dans les philosophes. J'en sais qui ont rongé jusqu'aux cheveux de cette page de la *Patrie*:

— Que vous penser de nous les étrangers devant cet étalage de notre superstition et de notre sentiment religieux d'une trame si grossière! Parce qu'en somme, la glorification et l'apothéose d'un thaumaturge n'est possible que dans Québec. Les villes miraculeuses sont des vestiges du passé. Les croyances aux sorciers, aux magiciens, aux charlatans tendent à disparaître du monde civilisé, mais non pas à s'y implanter. De là, à transformer notre Saint-Laurent en fleuve sacré, à l'instar du Gange, il n'y a qu'un pas. Les Juifs "ont-ils pas commencé déjà à y jeter leurs péchés? Si les boîtes, les syphilitiques, les galeux, les soldats affligés de la gratelle, les femmes qui ont le beau mal — et le laid souvent en même temps — les tuberculeux et les cancéreux s'avisaient de venir s'y baigner pour laver leur conscience de ses tares, il faudrait plus que des tonnes de chanx et de chloro pour le purifier. Maisonneuve n'a pas révé pour sa Ville-Marie, la vierge en manteau bleu, l'attachement de ces mains impures, avec l'ombre éternelle sur son front lisse, des souffrances et des vies de l'humanité!

Mais par contre, d'autres se réjouissent de voir accrochées au flanc du Mont-Royal, tels des nids de moineaux pillards et voleurs, des boutiques où la camelote allemande et juive, rosaires en verroterie, bagues en ruolz, porte-bonheur d'étain, plumes, encriers, avec des minuscules images de piété grossies au microscope, des brimborions en cuivre, s'étaleront pour tenter la dévotion vulgaire des gogos. Notre population exotique, qui aime les bazars et les caravansérails, s'apprette déjà, elle aussi, à tirer sur la navette populaire. Nous aurons avant peu cycloramas et maisons de pension, vues animées et films religieux, phonographes qui chanteront des hymnes, boîtes d'Edison où pour un sou on entendra un sermon du père Laïande ou de l'abbé Dupuis.

Avant peu le drapeau blanc flottera à la tête du Mont-Royal. Le rêve de Joson, amplifié, magnifié, sort de l'abstraction. Non seulement il y aura une croix de première sur le flanc de la montagne, mais elle rayonnera toute comme

un Thabor. Pour vingt-sous, on assistera à la Transfiguration, avec nos meilleurs artistes canadiens. Filion, Archambault, Hamel, sous la direction de Cazenove, et comme étoile, Blanche de la Sablonnière, Bella Onellette, pour figurer les archange. Que voulez-vous, c'est Jean qui rit et Jean qui pleure.

En attendant, le P'tit Frère André, raccomode des tibias, soigne des appendicites avec des paténôtres, calme des hystériques, guérit des toux d'ongle et des panaris, fait disparaître les tumeurs et le charbon comme par enchantement, prévient les fausses couches et la mort subite. Saluons donc ce doux ascète qui béni, console, et endort les maux de l'humanité souffrante, alors que d'autres s'ingénient à tirer mille tortures de sa pauvre chair, à y enfoncer plus que des épées, des baïonnettes, des balles et des éclats d'obus.

Ceux qui croient encore dans le merveilleux sont peut-être mieux que ceux qui ont perdu la foi dans la bonté et dans l'amour, comme dans la civilisation et le progrès. Sommeiller dans le ridicule est encore préférable à ce plongeon dans la barbarie et le néant que font les peuples d'Europe. L'ignorance nous entretient dans l'état de grâce et nous fera aimer notre pauvreté, quand les étrangers profitant de la quêtude de nos méditations s'empareront de l'industrie et du commerce. A l'aidé de ce narcotisme, nous passerons inconsciemment de vie à trépas.

Arthur Lebel

Un cas de danse de St. Guy. Mme Oline A. Christensen, d'Alva, Nebra, nous écrit ce qui suit: "Une de mes filles âgée de six ans souffrait déjà de puis trois années d'attaques de danse de St. Guy (Chorea). Nous consultâmes plusieurs médecins qui lui donnèrent beaucoup de médicaments occasionnels, mais la maladie persistait et les attaques se renouvelaient chaque fois qu'elle prit un petit froid, ou qu'elle souffrait du moindre dérangement d'estomac; elle devint alors nerveuse et sujette à ces attaques. Il y a environ un an, je commençai à lui faire prendre le Xecoro du Dr. Pierre et en une semaine ou deux, un grand mieux se produisit; elle est en parfaite santé maintenant."

Jeunes et vieux trouvent dans le Xecoro du Dr. Pierre, une source bénie de santé et de force. Il n'est pas en vente dans les pharmacies. On peut se le procurer chez des agents spéciaux qui le reçoivent directement du laboratoire des fabricants, Dr. Pierre Pharmacy & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr. Pierre sont distribués au Canada, libres de tous droits.

PLACEMENTS AVANTAGEUX

Nous signalons au public à nos lecteurs l'émission d'Obligations de la ville de La Pointe aux Trembles, mises sur le marché par Les Placements Municipaux, Limitée. Cette émission a été autorisée par le lieutenant gouverneur en Conseil de la province de Québec et par le ministre des Finances à Ottawa. De plus, chaque coupon est contre-signé par le sous-ministre du département des Affaires Municipales, ce qui affirme que les garanties sont de tout premier ordre, et nous avons qu'onque à des fonds disponibles, de les placer avec Les Placements Municipaux, Limitée. Le taux d'intérêt et les périodes de remboursement sont des plus avantageux et constituent un rendement rémunérateur.

Durant la période de crise actuelle, il est de la plus haute importance, pour le détenteur d'épargnes de réaliser le plus possible, surtout quand les garanties sont des meilleures. Nous ne sommes donc pas lecteurs de profiter de cette semaine qui est exceptionnellement avantageuse. Voir l'annonce dans une autre partie de "Le Pays".

LE CORRESPONDANT

Revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois.

Le nationalisme juif et la Palestine. — Autretfois et aujourd'hui: R. P. Le Grange. Silhouettes de guerre. — M. John Dillon, le nouveau chef des nationalistes irlandais; Miles. La Russie entre l'Allemagne et la France. — Lettres au tsar Alexandre III; Michel Karkov. Sept mois de campagne en Belgique. — Fragments d'un journal de Marche: Liéut. Colonel de Plas. Le théâtre romantique. — A propos de la reprise de "Lauréole Berger" à la Comédie-Française; Alfred Poizat. L'Italie et la guerre. — II. La politique italienne au sénat. — Le rattachement et la résistance. — Le rapprochement avec les Yougoslaves; Pierre de Quériede. — Charles Debussy. Musicien Français; G. Jean-Aubry. La vie économique et la guerre; A. Béchoux. Deux Sonnets; Jacques Mayet. Revue des sciences. — Les canons qui bombardent Paris; Francis Marre. Chronique politique; Intérieur. Bulletin Bibliographique.

NE SOYEZ PAS NEGLIGENT

Avec votre dentition, car de son état dépend le bien-être que vous devez avoir pour bien digérer vos aliments et en même temps vous éviter bien des maux dangereux. En allant consulter les dentistes experts de l'Institut Franco-Américain, vous serez bien servi sous tous rapports.

"CASTOR ET POLLUX" A L'OPERA

L'Opéra nous a donné la 255e représentation de *Castor et Pollux*. La première est de 1737; la 251e de 1784. L'oeuvre de Rameau n'avait plus été jouée à Paris depuis cent trente-quatre ans. Son sommeil aura duré un tiers de siècle de plus que celui de la Belle au bois. Un prince charmant, nommé Jacques Ronché, l'a tirée de son long sommeil, et comme l'héroïne du conte, elle a retrouvé sa fraîche jeunesse interrompue. Un autre chevalier, appelé Dréca, a fait une bien jolie toilette à son vieux château. Et sa vie nouvelle à toutes les apparences de l'immortalité.

Il serait injuste de ne pas rappeler que le regretté Charles Bordes donna le signal du retour à Rameau, par diverses auditions et représentations à la Schola, puis à Montpelier, où il monta *Castor et Pollux* il y a quelques années, que M. Vincent d'Indy, vers le même temps, dirigea *Mardanus* à Dijon; que Georges Marty fit entendre au Conservatoire d'importants fragments de *Platée* et des *Indes Galantes*; que la direction Messager-Broussan avait repris *Hippolyte et Aricie*; que la maison Durand publie une édition des oeuvres complètes; que nos meilleurs compositeurs, notamment M. Debussy avec son *Hommage à Rameau* et M. Paul Dukas, avec ses variations sur un thème de Rameau, se sont associés à cette résurrection du prince des musiciens français.

Il y a, naturellement, des résistances. Comment n'y en aurait-il point? Le public est routinier et c'est peut-être en musique qu'il tient le plus à ses habitudes. On est art et celui qui vieillit le plus vite, du moins au jugement des auditeurs superficiels. De nouveaux procédés d'écriture apparaissent, et même de nouveaux instruments. La teneur générale de la sonorité se conforme à ces innovations et suit une mode qui varie sans cesse. Pour ceux qui se livrent sans contrôle à leurs premières impressions, Rameau a pris un aspect d'archaïsme.

D'abord il ne fait pas beaucoup de bruit. Ensuite, il n'ajoute un quatuor que la flûte, le hautbois, le basson et la trompette, dont il use avec réserve, tandis que les modernes font une grande consommation de bois et de cuivres. Du temps de Rameau, la clarinette n'existait pas! Enfin, sa musique est fermement tonale et s'appuie sur des cadences aussi nécessaires que possible. Il est donc, superficiellement, aussi loin des jeunes écoles que de Wagner ou de Meyerbeer. Et les orielles montonnées en sont toutes dégoûtées.

Avec un peu plus de réflexion et d'accommodance, on s'aperçoit bientôt que ces formes extérieures n'ont pas plus d'importance que l'alexandrin de Racine, dont les mesures régulières et le vocabulaire abstrait pourraient troubler aussi d'introuvables modernistes. Il serait aussi absurde de méconnaître la rivre que cette orchestration de Rameau le trésor poétique et psychologique de notre tragédie. Bien mieux, on découvre que cette orchestration de Rameau est aussi variée et aussi colorée qu'aucune autre: car la variété et l'accent du coloris dépendent du rapport des tons. Dans une oeuvre généralement dispersée, une note vive prend tout de suite une valeur frappante et savoureuse.

Paul Souday

le sera de même à tous les tenants d'un art avant tout intellectuel. Le prétendu défaut de vérité que l'on relève chez Rameau n'est qu'un préjugé réaliste, et ce grief n'est pas plus juste contre lui que contre Watteau, Boucher ou Véronèse.

Il résulte de ce qui précède que les sujets mythologiques, comme est celui de *Castor et Pollux*, convenaient particulièrement à Rameau, et qu'il a bien fait d'accepter celui de Gentil-Bernard, quoiqu'un peu naïf. Le mythe des Dioscures nous a été transmis notamment par Pindare et par Pausanias. Pollux se dévota et va chercher Castor aux enfers; Jupiter accorde aux deux frères l'immortalité qui n'appartenait par droit de naissance qu'à Pollux, Castor étant aussi fils de Léda, mais de Tyndare, simple mortel. Les deux femmes, Téléra (ou Hélène) et Phœbé étaient connues aussi des anciens; le bon Gentil-Bernard en a fait le plus galant usage. Sa Téléra est une amoureuse sincère, mais son Pollux n'est qu'un paladin de l'Astree. Peu importe!

Il a fourni à Rameau de beaux cadres pour ses tableaux de funérailles, de pastorale voluptueuse, des Enfers, des Champs-Élysées, enfin pour une apothéose interstrale; c'est tout ce qu'on pouvait lui demander. Le choeur de lamentations et l'air illustre de Téléra: "Tristes appêts"; la scène de Jupiter, les chœurs et danses des Plaisirs célestes et suivantes d'Hébé; le choeur des démons et le trio de Pollux; Téléra et Phœbé; le ballet des ombres heureuses et finalement le ballet des astres; voilà quelques-uns des morceaux les plus justement fameux de cette oeuvre admirable.

Les décors et les costumes de M. Dresa sont exquis, non seulement à cause de leur grâce propre, mais parce que, tout compte fait, c'étaient bien ceux qui convenaient à la pièce. Ce sont des costumes de théâtre de style Louis XV, pareils à ceux qu'on employait du temps de Rameau, robes à paniers, justaucorps dorés et brodés, panaches, etc.

On a réclamé au nom de la vérité historique! La vérité historique de l'époque où Léda était aimée d'un évêque qui était Jupiter et pondait des oeufs! On pourrait objecter que l'impression n'est plus la même pour nous que pour nos pères, du dix-huitième siècle, lesquels n'avaient pas une idée précise de la couleur locale. Mais il ne s'agit pas de couleur locale. Le système de MM. Ronché et Dréca rend bien le caractère de haute fantaisie esthétique qui est celui du chef-d'oeuvre de Rameau. Ce n'est pas la vérité historique, et pour cause, mais c'est la vérité poétique.

M. Alfred Bachelet conduit l'orchestre avec beaucoup d'intelligence et de goût. Peut-être att-il le tort de ralentir un peu quelques mouvements. Les chœurs sont bons. La danse est excellente, avec Mlle Aida Boni, Dumas, Johnson, Schwartz, Langier, etc. Mlle Germaine Lubin (Téléra) a une belle voix, mais chante malheureusement sans beaucoup d'expression. Mlle Vallandri est une agréable Phœbé. M. Lestelly a de la vigueur dans Pollux. Plamondon ne dissimule point assez les efforts que lui coûte le rôle de Castor.

Malgré quelques faiblesses dans le chant, cette représentation a, au total, fait le plus grand honneur à la direction de l'Opéra.

Paul Souday

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal, Cour de Circuit No 17155. Pésin Bea, demandeurs vs. W. Paquette, défendeur et M. Leaper, tiers saisi. Le 14 jour de mai 1918 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit tiers saisi, au No 127 rue Duke, en la cité de Montréal, devant le juge de paix tiers saisi, saisi en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Montréal, 3 mai 1918. A. BROSSARD, H.C.S.

A LOUER Française Barry — 966, 3 appartements, bain et électricité, \$6.00 S'ad. A. Jetté & Co., propriétaires, 35 St-Jacques, Main 7097.

Francoise Barry — 968, 3 appartements, \$6.00, S'ad. A. Jetté, propriétaire, 35 St-Jacques, Main 7097.

Propriété de Campagne à Vendre Sault au Récollet — 26 Jeanne d'Arc, joli Bangalow, 4,500 pieds de terrain. Prix: \$1,700. Conditions faciles. S'ad. A. Jetté & Co., 35 rue St-Jacques, Main 7097.

TERRAINS A VENDRE Bout de l'Île — (Aujourd'hui Ville Laval) près Hôtel "Bureau" terrain environ 13,000 pieds, canaux faits, écurie, hangar, glacière; magnifique place près bord de l'eau, \$1,800.00. Conditions faciles. A. Jetté, propriétaire, 35 St-Jacques, Main 7097.

AUTOMOBILE A VENDRE Limousine Hudson — 7 places, modèle 1916, parfait ordre, pneus extra, roues en broche, flashlight et extincteur, valeur \$1,450.00. Prix 2,500.00. S'ad. A. Jetté, 330 Blvd St-Joseph Ouest, Rockland 231, le soir entre 7 et 8 hrs P.M. ou 35 St-Jacques, Main 7097.

ETUDE BIBLIQUE DIMANCHE, LE 21 AVRIL 1918 A 11 H. "L'Eglise du Sauveur" 126 rue De La Roche

SUJET: A 11 h. p.m. — "La foi du Chrétien" A 7 h. p.m. — "Méditation sur Eli"

INVITATION A TOUS J. E. MENANÇON, Pasteur.

Amateur de bon Café ?

sans doute ?

Mais pourquoi ne pas faire le Café MEILLEUR ? Ce qu'il y a de MEILLEUR en fait de Café —

Café "SEAL BRAND"

Demandez notre brochure "Café Parfait — Parfaitement fait", elle résout le problème.



CHASE & SANBORN, MONTREAL

LE CIGARE "PELICAN"

Est un HAVANE pour satisfaire le Commisssaire

AUCUN CIGARE IMPORTE N'EST MEILLEUR

CONSERVEZ LES BANDES

LEGAULT, THOMPSON & CIE, LIMITEE

122 RUE SAINT PAUL EST, MONTREAL — Téléphone: Main 2523

PROPRIETE AU CENTRE DE LA VILLE A VENDRE

RUE LAGAUCHETIERE — à l'ouest de la rue Bleury, bâtisse en briques qui peut s'agrandir pour faire 5,500 pieds de plancher, lot 22 1/2 pieds par 75 pieds, évalué à \$12,250. Demandes sollicitées.

RUE DES CONSEILLERS — deux maisons en briques pour \$18,000, lot 22 pieds par 75 1/2 pieds, au-delà de la rue Mayor. Hypothèque de \$15,000.

THE GRADOCK SIMPSON CO'Y

120 Rue St-Jacques, Montreal

PARC SOHMER

Ouvert tous les Dimanches

Vaudeville et Attractions Extraordinaires

Musique du Parc, 30 artistes


3 et 8 Hrs P.M. Admission, 10c

QUAND VOUS IREZ DANS L'OUEST

NOUS AVONS

Des Bas Prix
Des Trains Modernes
La Route Scenique
et le service austral

Canadien Northern



LA VILLE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

300

300

OBLIGATIONS A 6% 5 ANS

LA VILLE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

Ile de Montréal

Autorisée par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec et par l'Honorable Ministre des Finances à Ottawa.

COUPURES DE \$100, \$500, \$1,000

Demandez nos circulaires

Les Placements Municipaux, Limitée

Edifice Duhon.

50 RUE NOTRE-DAME OUEST

Caier Postal Montréal Téléphone: 1497 Main 7083